

# Découvertes sur les sectes et religions



**G.E.M.P.P.I.**

BP 95

13192 MARSEILLE

Cedex 20

☎ 04 91 08 72 22

Email :

[gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr)

Groupe d'Etude des  
Mouvements de Pensée en  
vue de la Prévention de  
l'Individu  
Association membre de la  
FECRIS  
Fédération Européenne des  
Centres de Recherche et d'Info.  
sur le Sectarisme  
[www.fecris.org](http://www.fecris.org)

Editeur : GEMPPI

Impression :  
Reprographie de la Cité des  
associations de Marseille

Directeur de publication :

Didier Pachoud

**Adhésion au GEMPPI**

Sympathisant : 2 €

Adhérent : 8 €

Soutien : 16 €

Bienfaiteur : à partir de 30 €

**Découvertes sur les sectes  
et religions** : reproduction  
interdite

Les informations et articles  
de presse repris dans ce  
bulletin n'engagent que  
leurs auteurs.

## Synthèse du colloque européen des 27 et 28 mars 2004 à Marseille

A l'Espace Ethique Méditerranéen – Hôpital de La  
Timone - Marseille

### « Santé et emprises sectaires »

Sous l'égide de la FECRIS ([www.fecris.org](http://www.fecris.org)) et  
organisé par le GEMPPI\*

Avec le concours du Conseil Général des  
Bouches-du-Rhône, de l'Espace Ethique  
Méditerranéen ([medethique.com](http://medethique.com)) et du Centre  
d'Etude et de Recherches en Ethique Médicale  
(CEREM)



**CONSEIL  
GENERAL**  
BOUCHES-DU-RHÔNE

Trimestriel n° 61

01 avril 2004

PAF: 2,29 € le N°

Commission paritaire n° 73373

**Abonnement par**

**courrier : 9,15 €**

**Abonnement Internet :**

2 €

---

## **Colloque européen des 27 et 28 mars dans l'Espace Ethique Méditerranéen à Marseille**

### **« Santé et emprises sectaires »**

**Sous l'égide de la FECRIS ([www.fecris.org](http://www.fecris.org)) et organisé par le GEMPPI\***

Avec le concours du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, de l'Espace Ethique Méditerranéen et du Centre d'Etude et de Recherches en Ethique Médicale (CEREM)

**Une centaine de participants et une quinzaine de conférenciers ont traité pendant 2 jours du thème « Santé et emprises sectaires ».**

Etaient présents notamment :

Le Dr Perrine Malzac, directrice de l'Espace Ethique Méditerranéen

M. Jean Louis Langlais, président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes),

Le docteur Berliner, membre du Centre officiel belge d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN),

Le docteur Grunwald, secrétaire émérite du Conseil national de l'Ordre des médecins et membre du conseil d'orientation de la Miviludes,

Divers homologues, officiels et intervenants Russes, Ukrainiens, Autrichiens, Britanniques, Espagnols, Slovaques, Allemands, Irlandais, Suédois, Serbes, Arméniens, Finnois, Chypriotes

et en particulier, nos deux intervenants, membres de la commission, pilotée par le GEMPPI, « Santé, éthique, idéologies » de l'Espace Ethique Méditerranéen,

Pierre Le Coz et

Le Dr Jean François Armogathe.

Les conférenciers ont abordé le thème sous différents angles tels que : Panorama des problèmes de santé causés par les sectes dans les ex pays d'URSS (Prof. Dvokin, Moscou) ; Les excès des médecines alternatives (Prof. Ernst, Plymouth) ; Est-ce que des psychopathologies sont induites par les sectes ? (Prof. Friedrich, Wien) ; Le marché du psy (M. Heinemann, Bonn) ; Les processus d'addiction (Dr Jansa, Barcelone) ; Etude des problèmes psychiatriques des ex adeptes de Word of life (Prof. Swartling, Suède) ; Prévention des sectes par une hygiène mentale appropriée (Prof : Volkov, Nizhny Novgorod) ; Présentation de 2 cas : la Méditation transcendantale et Sanatan (Dr Petrovic, Belgrad) ; Ethique, santé et Convention Européenne des droits de l'homme (M.Rimpi, Finlande) ; Situation en Slovaquie (Mme Sabolova, membre du comité national des droits de l'homme de Slovaquie) ; Médecines parallèles : quand la médecine et la religion se rencontrent (Dr O'Mathuna, Dublin), ETC...

**Les actes du colloque feront l'objet de plusieurs publications, dont une bilingue et complète à destination des institutions européennes. Notre présente publication a des visées plus pratiques, préventives et synthétiques à destination du public et des institutions locales. Elle se composera de 4 chapitres :**

- 1) Approche philosophique du thème « Santé et emprises sectaires »
- 2) Approche somatique et médicale au travers de cas concrets
- 3) Dérives psycho sectaires
- 4) Informations utiles (Conseils, associations, index des noms cités)

# 1) Approche philosophique

## *Résumé de l'intervention de Pierre Le Coz*

*Professeur agrégé de philosophie chargé de cours, département d'éthique médicale, à la faculté de médecine de Marseille, Rapporteur du Conseil national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, président du CEREM*

### **L'évolution du concept de santé et les Nouveaux Mouvements Religieux : Aspects éthiques et sociologiques**

Jusqu'à l'avènement des Temps modernes, la *santé*, en tant qu'objet de la médecine, se distinguait clairement du *salut* proposé par la religion. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, cette frontière entre celui qui aide à rétablir la santé du corps et celui qui concourt au salut de l'âme est devenue moins facilement identifiable. Les grandes mutations culturelles du XX<sup>e</sup> siècle vont accentuer la remise en question du dualisme anthropologique classique qui, en séparant l'âme et le corps, avait **dissocié quête spirituelle du salut et traitement curatif des maladies**. L'éthique et la déontologie médicales exhorteront les médecins à tenir davantage compte du psychisme et de la personnalité du patient, à ne pas le résumer à sa maladie.

Cette extension de la médecine au domaine de l'esprit reçut une consécration internationale dans une déclaration fameuse de l'OMS en 1947 :

*« La Chronique de l'Organisation mondiale de la santé (...) espère marquer, sur la route du progrès humain, les étapes qui conduiront à un monde où tous les peuples pourront jouir de la santé qui ne sera plus l' "absence de maladie ou d'infirmité" mais "un état de complet bien-être mental, physique et social ».*

Cette référence de l'OMS à un état de plénitude ontologique, même si elle n'était en rien dirigée contre la religion, n'en empiétait pas moins sur le domaine du salut qui lui était traditionnellement réservé. Le latin « *salus* », faut-il le rappeler, renvoie (au même titre que le sanskrit *sarva*) à une racine indo-européenne qui signifie « complet, entier ». Mieux : ce que la religion promettait pour l'au-delà, la médecine se le donnait pour objectif ici-bas. **Marylin Ferguson**, la principale théoricienne de la doctrine du Nouvel-Age ne s'y était pas trompée en décrivant élogieusement cette définition de la santé par l'OMS comme une révolution culturelle, le signe avant-coureur de l'entrée de l'humanité dans un nouveau « paradigme », une nouvelle manière « holistique » de penser l'homme qui allait mettre fin à 2000 ans de civilisation chrétienne.

Sans doute peut-on reprocher à cette définition de la santé par l'OMS d'être démesurément (et dangereusement) ambitieuse. Il reste qu'une telle approche maximaliste de la santé comme « état de complet bien-être » a eu le mérite de nous placer au cœur des enjeux éthiques de l'époque contemporaine. Elle a prophétisé une compréhension de la "santé" en termes d' "épanouissement psychique et corporel" qui s'est largement diffusée depuis, au point d'ailleurs de se retourner en instrument critique dirigé contre la médecine. L'activité médicale est en effet aujourd'hui régulièrement dénoncée comme une pratique iatrogène, techno scientifique et sans âme, traitant surtout les symptômes sans se montrer capable d'aller aux sources psychiques profondes, là où s'enracineraient les maladies. Aux yeux d'un certain nombre de nos contemporains elle n'est du reste plus **la** médecine, mais **une** forme de médecine, médecine dite « traditionnelle » et allopathique en dehors de laquelle il y a place pour d'autres thérapeutiques, moins agressives, plus naturelles et plus respectueuses de la totalité psychosomatique qui compose l'être humain.

C'est dans ce contexte inédit que font irruption nouveaux mouvements religieux et nébuleuses mystico ésotériques, scientologues et thérapeutes de la "patamédecine". Les questions éthiques soulevées par l'enchevêtrement des problématiques de la santé et du salut, du corporel et du spirituel, du savoir et de la croyance, ont conduit récemment un député français à proposer un amendement visant à contenir la vague charlatanesque des gourous déguisés en psychothérapeutes.

## 2) Approche somatique et médicale au travers de cas concrets

### *Résumé de l'intervention du docteur Charles Berliner*

*Membre du Centre officiel belge d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN), président de l'Association des Victimes des Pratiques Illégales de la Médecine (AVPIM)*

### **Introduction**

1) **Tous les malades** sans exception, y compris ceux qui souffrent de pathologies « mineures » **ont droit à la meilleure médecine possible**. C'est à dire celle que sont les plus aptes à leur dispenser les praticiens qui ont suivi le cursus officiel complet des études de médecine.

2) Toutefois je ne suis **pas pour autant un adversaire irréductible des médecines parallèles**. D'ailleurs elles sont largement utilisées sur les continents africain, sud-américain et indien ainsi qu'en Chine où elles s'inscrivent dans les cultures locales de régions économiquement défavorisées qui ne peuvent pas encore accéder à notre technologie occidentale. De même un nombre croissant de médecins occidentaux les utilisent avec un certain succès semble-t-il, pour des pathologies généralement légères et ciblées.

3) **Je ne me serais certainement jamais investi dans cette problématique s'il n'y avait pas eu d'accidents et de victimes**. Ce volet victimologique est selon moi la conséquence prévisible et inévitable de l'engouement actuel des occidentaux pour les médecines parallèles.

4) C'est en écoutant le témoignage des parents d'Annaëlle en 1991 ainsi que tous ceux qui lui ont succédé depuis 12 ans que je suis arrivé à la conclusion suivante, à savoir que **les médecines dites "douces" pouvaient devenir "dures" lorsqu'elles tentaient de s'opposer ou de se substituer à la médecine classique ou lorsqu'elles étaient utilisées à mauvais escient, le plus souvent sans base diagnostique sérieuse par des praticiens incompetents dans le domaine médical**.

### **I. Histoire d'Annaëlle**

Annaëlle est cette enfant née trisomique d'une maman de 38 ans, ergothérapeute travaillant dans le service de psychiatrie d'un hôpital universitaire de la capitale qui se soignait depuis plusieurs années chez une guérisseuse Anne V. Annaëlle était non seulement atteinte de mongolisme mais également porteuse d'une malformation cardiaque congénitale. Malheureusement Annaëlle ne put jamais subir l'intervention chirurgicale correctrice qui lui aurait permis de vivre normalement. En effet le cathétérisme qui aurait dû être pratiqué à l'âge de 3 mois fut refusé par Anne V. et son référent scientifique le Dr ML. Cette abstention thérapeutique entraîna de façon très prévisible une décompensation cardiaque croissante avec altération importante de l'état général de l'enfant. Et c'est dans ce contexte déjà très difficile qu'Annaëlle développa ultérieurement une leucémie. Celle-ci ne fut diagnostiquée que tardivement à l'occasion de vacances passées en Crête. Après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital des Enfants à Bruxelles et avant même d'avoir pu bénéficier de la chimiothérapie qui aurait pu la sauver, elle fut brutalement arrachée à l'hôpital où aux dires de la gourelle elle allait mourir. Ce qu'Annaëlle fit évidemment 72 heures plus tard, privée de tout soin. Durant les 2, 3 derniers mois de vie de sa fille, la maman commença à douter de la compétence de sa guérisseuse et de façon prémonitoire se mit à prendre des notes après chaque contact avec les membres de ce réseau de santé très sectaire. Ces notes d'une précision chirurgicale, véritable caméra cachée avant la lettre, nous ont permis de comprendre le rôle joué par les différents intervenants et nous ont éclairé sur le climat idéologique qui régnait dans la secte. Dans celle-ci figuraient plusieurs masseuses de métamorphose, des radiesthésistes, des ostéopathes kinés, ainsi qu'un médecin homéopathe bruxellois.

### **Réflexions sur ce cas et la mise en place du système sectaire**

1°) Ces pseudo thérapeutes comme leurs théoriciens de référence (Crevecoeur, Lanctôt, Dr G du mouvement du Graal, etc.) ont une démarche fort agressive à l'encontre de la médecine classique que j'assimile à de l'antimédecinalisme primaire. On y retrouve entre autres le dogme selon lequel la cause importe plus que les symptômes,

la croyance en la réincarnation et son corollaire la dédramatisation de la mort, une vision de la médecine qui attribue la primauté aux énergies et à une spiritualité toute puissante, le rôle incontournable du psychisme tout puissant dans le déclenchement de toutes les maladies. Tous ces éléments figurent dans le paradigme du New Age, apparu aux USA dans les années 70. Cette approche dont s'inspirent certains politiciens tient sur le plan de la santé, un discours très réactionnaire, notamment en matière de vaccination.

2°) Dans d'autres témoignages, j'ai également constaté que certains malades accordent trop facilement leur confiance à un thérapeute quel que soit son diplôme officiel pour autant que celui-ci les accueille humainement et leur apporte l'aide attendue. Cette confusion est d'ailleurs souvent créée et entretenue par des praticiens qui n'hésitent pas à se faire appeler docteur, à porter une blouse blanche très médicale et à impressionner leurs patients par les nombreux diplômes généreusement étalés sur les murs de leur cabinet ou encore à s'attribuer un titre ambigu (D.O = docteur en ostéopathie ou diplômé en ostéopathie ?).

3°) Un jeune médecin homéopathe a bien été utilisé comme caution scientifique par la guérisseuse mais il n'a à aucun moment pratiqué une médecine « normale » classique bien qu'il ait vu l'enfant à 7 reprises.

Il n'a à aucun moment prescrit un traitement sérieux.

C'est lui qui a autorisé le départ en Crête d'une enfant qui présentait déjà une anémie profonde qui justifiait une hospitalisation en urgence.

Suite à ces faits d'une extrême gravité, il a été radié par le Conseil de l'Ordre des médecins de sa province

Le Dr ML pratiquait l'homéopathie ainsi que des massages dits de métamorphose et prescrivait des traitements d'inspiration anthroposophique.

La question fondamentale que je me pose en observant le comportement de ce médecin est la suivante.  
**Que doit-on faire d'un médecin qui pratique une médecine aux antipodes de celle qu'il a apprise à la faculté de médecine et qui ce faisant devient d'autant plus dangereux qu'il continue à bénéficier du crédit que lui donne son titre officiel ?**

Le cas du Dr ML ouvre la porte à une autre question préoccupante : pourquoi la pratique de l'homéopathie est-elle particulièrement exposée à de tels dérapages ?

La réponse selon moi se trouve surtout dans le contenu théorique de **l'homéopathie**. Cette médecine « naturelle » adaptée à chaque patient vise à stimuler notre pouvoir d'auto guérison en agissant sur notre « terrain ». Dans cette pratique qui rejette sans appel les médicaments chimiques et qui prend ses distances par rapport à la chirurgie et à d'autres traitements jugés trop agressifs, on est depuis toujours en opposition avec la médecine classique. L'abord du malade est d'ailleurs très différent : l'homéopathe consacre la plus grande partie de la consultation à un très long interrogatoire, l'examen physique étant ramené à portion congrue.

4°) **L'itinéraire de la gourelle AVR.** Un accident grave l'oblige à abandonner sa carrière d'avocate et à prendre une retraite de deux années, retraite qu'elle met à profit pour s'intéresser aux médecines parallèles et à l'ésotérisme notamment la radiesthésie. Elle débute d'ailleurs comme radiesthésiste en recevant dans un premier temps des personnes qui doivent prendre des décisions importantes: mariage, achat de maison, changement de travail, etc. En même temps que se développe son intérêt pour les problèmes de santé. Ainsi on retrouve dans une revue traitant des médecines alternatives l'un de ses articles sur les bienfaits du traitement du Dr Kousmine dans les rhumatismes inflammatoires et la sclérose en plaques. Pour rappel, Mme Kousmine est ce médecin suisse qui attribuait à nos mauvaises habitudes alimentaires la majorité de nos maladies et vantait les bienfaits de certaines huiles pressées à froid ainsi que des lavements évacuateurs.

C'est donc dans un second temps et de façon progressive qu'Anne V. s'est attachée aux maladies graves, principalement les cancers, le SIDA, les toxicomanies et les maladies dégénératives.

Anne V. s'est progressivement entourée de collaborateurs en majorité des femmes qu'elle avait « guéries » et ensuite formées. Elle prescrivait régulièrement à ses patients de l'homéopathie, conseillait des endroits pour leurs qualités énergétiques, les envoyait suivre des cours de Tai Chi ou encore chez des masseuses de métamorphose et des ostéopathes non médecins.

Petit à petit elle s'est retrouvée à la tête d'une patientèle importante avec une garde rapprochée d'une vingtaine de personnes sur lesquelles elle aurait exercé un pouvoir absolu, n'hésitant pas à les punir en les excluant temporairement. Cette femme a donc créé de façon vraisemblablement non préméditée une secte guérisseuse. Cette secte s'est « officiellement » dissoute après la mort d'Annaëlle et selon des sources dignes de confiance, Anne V. vivrait dans le nord de la France pour échapper à la justice belge. Si elle n'a jamais été ni arrêtée ni jugée, c'est parce que les parents d'A n'ont jamais voulu porter plainte et que les associations de terrain anti-sectes belges n'ont pas à ce jour de personnalité juridique.

5°) Le drame qui a ponctué la fin de la carrière d'AV. a été précédé de **signes avant-coureurs**: une jeune fille chez laquelle AV. « pressentait » une encéphalite a reçu grâce à une prescription du Dr ML, un médicament, du MALOPRIM qui a provoqué une méthémoglobinurie paroxystique qui s'est heureusement bien terminée. Le fils d'une de ses proches collaboratrices qui présentait une gastro-entérite sévère et qu'elle a « soigné », a échappé de peu à la mort en étant hospitalisé in extremis.

Depuis 1992 donc, j'ai reçu de nombreux témoignages téléphoniques et rencontré plus d'une centaine de victimes qui sont venues me raconter les méfaits d'une certaine médecine qui n'a de médical que le nom. **Et c'est en écoutant ces récits souvent dramatiques que j'ai peu à peu pris conscience des liens qui existent entre les sectes et les médecines parallèles.**

## II. L'histoire de la maman de Cécile

Le second récit est celui de Cécile, une très jeune fille, étudiante en journalisme, d'une étonnante maturité qui m'a contacté peu après le décès de sa maman. Elle était choquée, incapable d'admettre que sa maman ait disparu prématurément par la faute d'un médecin qui l'avait privée des soins que sa maladie justifiait.

### Les faits

Sa maman consulte pour la première fois un gynécologue sérieux le 18/1/1995, **au moins 2 ans et demi après la découverte d'une tumeur du sein droit que le Dr G. soignait par « conjonctil viscum album » et applications d'argile** ...Elle réalise alors un bilan complet à l'exception de la scintigraphie osseuse qu'elle refuse sur l'injonction du Dr G. ! et subit ensuite une mastectomie avec curage axillaire le 27/1/1995 suivie d'une cobaltothérapie. Mais elle refuse la chimiothérapie alors qu'elle présente plusieurs facteurs pronostiques défavorables (son jeune âge, une tumeur de gros volume, etc.). Le Dr G. lui prescrit alors des oligo-éléments, de la vitamine A du viscum album et des suppositoires de sérocytol.

Elle revient chez son gynécologue le 27/10/1996 en généralisation et se laisse enfin convaincre d'accepter une polychimiothérapie. Après une diminution initiale réelle des plaintes, les cures de chimiothérapie et de radiothérapie appliquées à un stade trop tardif n'empêcheront pas son décès le 11/8/1997. A noter qu'elle refusera entre-temps une transfusion sanguine et réduira volontairement ses doses d'anti-douleurs.

Dans ses conclusions, le gynécologue dit : **« lorsque la patiente refusait –comme ce fut le cas à plusieurs reprises- certains examens ou certains traitements, elle motivait souvent son refus par l'avis qu'elle avait recueilli auprès du Dr G. en qui elle plaçait une confiance aussi étonnante qu'inébranlable.** Il ajoute qu'il n'a jamais reçu de courrier de ce médecin alors qu'il l'avait régulièrement tenu informé par écrit de l'évolution de sa malade. »

### Quelques considérations à propos de cette histoire, elle aussi, dramatique.

1°) Le Dr G. était à l'époque des faits un médecin homéopathe bien connu de la région lilloise. Adversaire farouche de la médecine classique que selon Cécile « il diabolise sans aucune retenue et regarde avec le plus grand mépris », il avait déjà fait parler de lui dans le cadre de la mort d'Evelyne B. en 1996

2°) Le Dr G. a maintenu sa patiente **dans l'ignorance totale de la nature de sa maladie** pendant deux ans. Il n'a adressé sa patiente à un chirurgien qu'à un stade où l'acte chirurgical était devenu inévitable. Il a découragé sa patiente de suivre la chimiothérapie classique, lui préférant des traitements homéopathiques **très coûteux** pour cette femme de condition modeste ainsi qu'un régime alimentaire très pauvre et très strict.

Et toujours au nom de la philosophie de sa secte, il a laissé sa patiente terminer son existence dans **d'importantes douleurs** alors que le serment d'Hippocrate nous oblige dans tous les cas de soulager la souffrance de nos malades à défaut de pouvoir les guérir.

**Il a largement bafoué, le code de déontologie** qui stipule :

- 1) que le médecin doit se tenir au courant des progrès de la science médicale pour assurer à son patient les meilleurs soins.
- 2) que le médecin ne doit pas outrepasser ses compétences.
- 3) Que le médecin s'interdit de heurter son patient par ses convictions philosophiques, religieuses ou politiques.

Or qu'a fait le Dr G. ?

**Il a abusé de l'emprise qu'il exerçait sur sa patiente et de son état de grande faiblesse pour l'endoctriner et l'entraîner dans sa secte.** Le Dr G. a écrit sous un nom d'emprunt plusieurs livres qu'il fait lire à ses patients. Elle est donc devenue durant sa maladie une fervente adepte de la secte du Graal

\*qui méprise la médecine classique,

\*refuse la radiothérapie parce qu'elle fait des trous dans le corps astral,

\* encourage la souffrance physique qui est toujours méritée et qui nous assure un au-delà plus heureux.

\*Dans son livre "L'homme malade de la civilisation», il affirme que l'homme est responsable de sa maladie, que celle-ci a pu être contractée au cours d'une de ses vies antérieures ou encore qu'il existe des maladies karmiques nécessitant de souffrir maintenant pour disposer après sa mort d'une vie meilleure

\*et enfin que le médecin n'a pas de véritable rôle thérapeutique mais n'est qu'un simple conseiller de vie.

Totalement sous l'influence de son gourou, responsable important du Graal dans le département du Nord de la France, elle va refuser toute remise en question et se couper de ses amis et de ses proches rejetant tous ceux qui ne partagent pas ses convictions.

Si sa fille aînée Cécile a pu garder la tête froide il n'en fut pas de même pour sa jeune soeur qui a suivi sa maman dans la secte et éprouvé les plus grandes difficultés à sortir de cette prison mentale après le décès de sa mère.

4°) Comment ne pas être inquiet lorsque l'on sait que c'est ce Dr G. et ses collègues également membres du Graal qui donnent depuis plus de 20 ans l'un des principaux cours d'homéopathie en Belgique ?

5°) Le Dr G. a finalement été radié de la profession médicale .Il n'en continue pas moins à faire des conférences pour l'une des principales firmes de médicaments homéopathiques et à pratiquer sa médecine en Belgique dans deux cabinets distincts (Tournai et Bruxelles).

#### **IV. Le cas de Madame N.**

En mai 2002 le bilan sénologique du Dr L. conclut à un carcinome canalaire vraisemblablement pluri focal. La date de l'intervention chirurgicale est fixée en juin.

Avant de prendre sa décision N, 38 ans pianiste de talent et mère de deux enfants en bas âge consulte le Dr VDB. Elle est persuadée que l'ablation de son sein va briser sa carrière musicale.

L'anamnèse de ce médecin, adepte des Drs **Hamer** et **Sabbah**, fait état « d'une grand mère brisée psychologiquement par la mort de son enfant écrasé par la chute d'une armoire et par la mort d'un second

enfant au sein, grand mère qui finira par mourir peu de temps après ce deuxième drame ». Le Dr VDB note également « l'extraction d'une dent de sagesse en 1992 vécue comme un viol ».

Le gynécologue qui a posé le diagnostic initial apprenant qu'elle est « soignée » par le Dr VDB introduit une plainte au conseil de l'Ordre qui convoque à plusieurs reprises le Dr VDB pour l'obliger à remettre sa patiente dans le circuit médical classique. Entre temps ses parents résidant au Japon ont été contactés par leur fille et la maman rendue responsable de la maladie de sa fille (l'atteinte du sein gauche selon **Hamer** est la conséquence d'un conflit avec la mère !) consulte un chaman pour tenter de voir dans ses vies antérieures ce qui s'est produit chez ses ancêtres !

Après d'interminables tergiversations et parce qu'elle développait un œdème lymphatique du bras gauche malgré les promesses de guérison du Dr VDB, la patiente a finalement accepté de voir une oncologue .

Pour un confrère gynécologue éminent prof d'université , le Dr VDB au nom d'une approche holistique et délirante de sa patiente, est devenu complice de ses craintes et a conforté le refus de sa patiente.

Le Dr VDB avait croisé la route d'Anne V. en 1986 notamment en l'accompagnant à un important congrès annuel de médecines parallèles à Monaco et l'avait encouragée dans sa nouvelle orientation professionnelle.

Ce médecin également homéopathe s'est depuis le début de sa carrière illustré par une pratique très particulière de sa profession.

\*Son aspect extérieur très peu habituel :

une chemise blanche largement ouverte sur un torse sur lequel repose une croix en bois de grande dimension et un discours à forte tonalité religieuse.

\*Conférencier professionnel, il parle devant un nombreux public de fidèles acquis à ses idées, du symbolisme judéo-chrétien de l'anatomie humaine, du symbolisme des symptômes de la ménopause, du sens spirituel de la ménopause et des traitements qu'il appelle « évolutifs » par rapport aux traitements classiques qu'il qualifie de palliatifs. Parmi ces traitements « évolutifs » figurent pêle-mêle l'homéopathie, l'ostéopathie, l'acupuncture, la **kinésiologie**, la métamorphose, les psychothérapies constructivistes, l'**aromathérapie**, la gemmothérapie, la **litho thérapie**, l'alimentation, le tai chi, le chant, la méditation, la prière, etc....

\*Il est un ardent défenseur de la théorie révisionniste en matière de SIDA :

- *Le virus du SIDA est inoffensif.* Il n'existe pas d'épidémies de sida en Afrique. Le virus du SIDA n'a jamais été identifié et les photos publiées par les magazines officiels sont fausses. Le test de séropositivité a été manipulé. Et donc si le SIDA n'est pas une maladie contagieuse, à quoi bon se servir d'un préservatif ?

\* Comme une bonne dizaine de médecins belges francophones, il s'est engagé corps et âme dans le combat pour la médecine nouvelle du docteur Geerd **Hamer**.

- Pour ce médecin interdit de pratique en Allemagne depuis 1987, toutes les maladies trouvent leur origine dans le cerveau. Elles succèdent toujours à un choc psychologique brutal dramatique, vécu dans l'isolement qui va perturber le fonctionnement d'un endroit bien précis de notre cerveau qui de ce fait enverra à partir de ce moment des ordres anarchiques vers l'organe qu'il commande.
- L'organe atteint dépendra du type de conflit (mal) vécu par le sujet.
- Ainsi le cancer du sein gauche est provoqué par un conflit du nid avec la mère alors que le cancer du sein droit traduit un conflit avec le compagnon ou avec des enfants adultes.
- Le cancer des os trouve son origine dans une profonde dévalorisation.
- Le cancer des testicules ou de la prostate provient de la disparition réelle ou virtuelle d'un enfant.
- Le cancer de la vessie est lié à un conflit de marquage du territoire.
- Le cancer du foie est engendré par une vive rancœur à l'égard d'un proche, à la suite d'une injustice. Il correspond aussi à des problèmes d'argent et de jalousie professionnelle.
- Dans cette médecine c'est la découverte du conflit qui va permettre la guérison véritable. **La première décision à prendre est l'arrêt total de tout traitement médical. Selon Hamer la survenue de la maladie correspond à la guérison et rien ne doit être entrepris pour la contrarier.** Ou en d'autres termes le déséquilibre intérieur reste invisible jusqu'au moment où les choses commencent à déborder à l'extérieur sous forme de symptômes. Et c'est donc le plus souvent au moment où il faudrait se réjouir que l'on s'inquiète et que l'on appelle le médecin. Ou encore
- la maladie nous apporte l'information que des situations conflictuelles psychologiques sont non résolues .Si nous faisons le choix d'ignorer ces messages, la maladie s'aggravera.



- Hamer a donc été condamné en 1997 à 19 mois de prison ferme par le tribunal de Cologne pour non assistance à personne en danger, exercice illégal de la médecine à la suite du décès de 3 malades du cancer que l'intéressé avait détournés de la médecine traditionnelle.

\*Avec le Dr Sabbah, la théorie de Hamer s'est "enrichie" de l'analyse psychogénéalogique. Selon elle c'est *par loyauté familiale inconsciente que nous répétons le vécu de nos ancêtres*. Ainsi des maux de gorge fréquents proviennent d'un aïeul guillotiné durant la Révolution, 170 ans jour pour jour. Le fait de jouer cet épisode historique en psychodrame fera disparaître tous les symptômes.

Le Dr **Sabbah**, héritier de Hamer, garde pour l'essentiel le discours de son maître à penser mais se protège habilement de poursuites judiciaires en demandant tout au moins officiellement à son public de ne pas interrompre les traitements sérieux en cours. Le témoignage d'un de ses élèves qui a suivi une formation de 4 jours affirme cependant que Claude Sabbah parle de la médecine classique en des termes très durs. Après avoir assisté personnellement à deux conférences de 3 heures chacune, j'affirme que ce docteur en médecine qui s'est exclu de la profession avant d'être radié, propage un discours subtilement anti-médical.

### Conclusions provisoires

1) Mes témoignages ainsi que ceux qui seront rapportés par mes collègues lors de ce colloque ne sont que la partie visible de l'iceberg. Ces pratiques rétrogrades sont très largement propagées et encouragées par un grand nombre de médias.

2) Les sectes apportent dans la plupart des domaines en ce compris celui de la santé, de mauvaises réponses à de bonnes questions.

3) Si nous sommes vraiment en présence d'un phénomène inquiétant qui menace la santé de nos enfants, il est urgent que nos hommes politiques en prennent conscience et s'engagent sans tarder dans des campagnes de sensibilisation identiques à celles qui sont menées pour combattre les autres fléaux sociaux que sont les toxicomanies, les maladies sexuellement transmissibles, etc. Pour rappel l'excellente initiative que fut la brochure « gourou gare à toi ».

Ce fascicule réalisé à l'initiative de la Communauté Française de Belgique a connu un succès public considérable mais a valu à ses concepteurs pas moins de 5 procès qui ont tous été perdus par les plaignants ..

4) Parmi les problèmes graves que je n'ai pas eu le temps de développer, le nombre croissant d'enfants qui ne reçoivent plus les vaccins nécessaires et l'épineux cas des transfusions posé par les témoins de Jéhovah.

### En complément, quelques extraits du livre « les sectes en Belgique »

Alain Lallemand EPO 1994

P.190. Dans le guide du traitement des adeptes du **Sahaja yoga**, on lit que le cancer vient d'une décharge complète d'un chakra et que le cancer de la poitrine est dû à l'insécurité et qu'il est parfois causé par la possession d'un esprit. Il faut alors un traitement Makta : 7 citrons et poivrons devant la photographie de **Sri Mataji** (la gourelle) pendant une nuit.

P.197. A Invitation à la vie (**IVI**), **Yvonne Trubert** prétend que par certains rituels en relation avec les chakras, on arrive totalement à détruire la leucémie.

P.201. Le mouvement **iatrosophe** belge, pratiquant la **médecine spagyrique**, prétend guérir le cancer en faisant manger de l'herbe au malade en jouant du piano. L'un des meneurs a été arrêté en septembre 1993 pour la mort d'un enfant de 2 ans dont il n'avait pas voulu qu'elle suive un traitement conventionnel.

**Fleurs de Bach** sont commercialisées en Belgique par Aquila au prix de 7000 F (1994) la trousse de 39 remèdes, ce qui fait cher le placebo. Le principe consistant à tremper des fleurs dans de l'eau « qui se charge de ses vertus curatives », le tout dilué de façon quasi homéopathique.

P.220. Pour **Martin Brofmann**, gourou du **Corps-miroir**, nous pouvons tout guérir en nous. Toute tension au niveau de notre conscience entraîne une tension physique manifestée comme un symptôme.

Pour régler tout cela, il suffit d'un équilibre des **chakras** (encore ces fameux centres mythiques hérités du tantrisme). *Pour l'Anthroposophie et sa « médecine », voir Bulletin n°45 du GEMPPPI* Les

### 3) Dérives psycho sectaires

**Résumé des interventions de :**

*Dr. J.F. Armogathe, psychiatre à Marseille, membre de la commission « Santé, éthique, idéologies » de l'Espace Ethique Méditerranéen et du GEMPPPI\*.*

*M. D. Pachoud, administrateur au CCMM, trésorier de la FECRIS, président du GEMPPPI\*, association pilotant la commission « Santé, éthique, idéologies » de l'Espace Ethique méditerranéen*

#### Les dérives psychothérapeutiques

*Utilisation des psychothérapies en vue d'emprise sectaire*

#### a) Quel rapport y a t-il entre une secte ou un gourou manipulateur et un psychothérapeute ?

Une réponse était donnée à cette question dans le rapport 2001 de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Sectes (MILS), fait au Premier ministre. On pouvait y lire cette mise en garde au sujet des activités de psychothérapeute :

*« Les psychothérapies constituent, avec la formation professionnelle, le terrain privilégié investi par de micro groupes sectaires, où sévissent des escrocs et des gourous susceptibles d'une grande capacité de nuisance auprès de personnes vulnérables... »*

Interrogée, Anne Fournier, chargée de mission à la Miviludes informait que : *« l'offre attire beaucoup de consommateurs ponctuels. Des gens qui se laissent tenter par des thérapies, par le tarot, des stages de communication pour apprendre à gérer ses émotions, et qui dévorent des ouvrages new age. Tous n'entrent pas forcément dans une secte, mais ils gravitent autour... Les médecins traditionnels se font parfois avoir. »* Dans un rapport du 27 septembre 1996, le conseil de l'ordre des médecins estimait qu'il existait 3 000 médecins sectaires en France.

*« Des professionnels de la santé, des libéraux, se tournent vers le sectarisme au bout de dix ou de quinze ans de pratique. Au moment où ils sont à la recherche d'un nouveau souffle », explique Marilyne Deuxdeniers, la conseillère santé à la MIVILUDES. « A l'occasion d'une formation, ils peuvent croiser une organisation sectaire et se laisser piéger. La capacité de financement des médecins attise la convoitise des groupes sectaires. »*

Les sectes sont en train de s'engouffrer massivement dans le secteur de la santé et du bien-être et particulièrement dans le créneau psychothérapeutique. Ceci provient, pour certains, de ce que cette profession n'est encadrée par aucun dispositif légal dans la majorité des pays européens et lorsqu'il y a une réglementation, elle se trouve être inadaptée pour palier aux problèmes suscités par certains abus, la manipulation mentale en particulier, facilités par ce genre d'activité. Pour d'autres, ce phénomène provient de ce que certains pays cautionnent des médecines non conventionnelles, parfois farfelues quand elles ne relèvent pas de superstitions, en créant des diplômes d'Etat ou en leur accordant un cadre légal.

Tous les observateurs soulignent le succès croissant notamment d'un pseudo-bouddhisme technologique ou d'un panthéisme connu sous le nom de **New age**. Dans ce type de scénario, le maître ou gourou porte souvent le nom de psychothérapeute. Il pare sa doctrine et ses croyances « new ageuses » d'un vocabulaire scientifique et psychologique. C'est habituellement une sorte de psycho

sectarisme utilisant certains principes psychologiques connus de tous les professionnels mêlés à des croyances superstitieuses ou religieuses. Il s'agit en général de connecter l'âme du patient-adepte, volontiers confondue au psychisme, à l'**énergie ou conscience universelle**. Cette énergie supérieure serait capable de conférer la connaissance, le bien-être, la puissance et la guérison absolus.

Cependant, l'accès à cette énergie est quasiment impossible au profane « trop conditionné par son éducation, par la société, trop pollué mentalement pour prendre conscience de sa réalité profonde » et atteindre cette autre dimension de la vie (illusion souvent présentée comme la Maya hindouiste). Par contre, le succès est assuré lorsqu'on s'adresse à un grand initié holistique, canal, channel, médiateur de la réalité transcendante. Qu'il se présente comme gourou ou psychothérapeute, il affirme savoir totalement de quoi nous sommes faits, corps, psychisme et âme, et il sait donc comment résoudre les problèmes de névroses, les psychopathologies et autres maladies.... Pour lui, la médecine et la psychiatrie ne traitent que les symptômes; alors que lui, traite les causes profondes et réelles. Ces « vraies » causes seraient spirituelles, astrales ou psychiques.

Nous sommes donc dans un système où il faut croire, car il n'est pas prouvé scientifiquement, par exemple, que toutes les maladies proviennent d'un traumatisme psychologique. Le « gourou-thérapeute », qui est souvent exclusif quant à sa conception des choses ou sa doctrine, devient donc indispensable car ces « causes premières » sont généralement méconnues des scientifiques. Il serait plus honnête que ces thérapeutes holistiques se présentent comme des guérisseurs, voyants, etc....

## **b) Quelques exemples concrets de psycho sectarisme**

### **Kryeon et EMF Balancing**

Il s'agit d'un nouveau produit psycho-ufologique très en vogue actuellement en provenance d'Outre Atlantique. Entités, archanges, révélations d'outre tombe et d'extra terrestres, hindouisme sauce new age, psychothérapies, médecines parallèles, génocratie et conceptions particulières de la génétique humaine sont au programme. Cela se présente sous différentes appellations : Kryeon, Kryon, EMF Balancing. Son fondateur Lee Carroll propose une doctrine très particulière d'éducation des enfants dont l'aura de couleur indigo les désignerait comme des surhommes ou des dieux. L'espèce humaine d'essence vulgaire comporte une aura de couleur quelconque, alors que la race spirituelle des génies est marquée d'une aura bleue indigo. Des adeptes adultes sont formés pour détecter ces enfants surhumains et pour conduire les parents dans leur éducation très spéciale. Ces **enfants Indigos** ne doivent pas se mêler aux autres enfants qui seraient de niveau inférieur. Autre problème dont on peut craindre de fâcheuses inductions dans le psychisme des enfants : on inculque aux parents que s'ils ne se soumettent pas aux enseignements de l'entité Kryeon, leurs enfants qui ont été détectés indigos, risquent de développer des tendances suicidaires. (*Voir : Découvertes sur les sectes et Religions n°54 – GEMPPPI 2002*)

### **« Il justifiait son discours psychothérapeutique par un fatras syncrétique de catholicisme mêlé à une approche karmique »**

Un monsieur nous confie sa mésaventure avec un psycho gourou : « Suite à un déménagement pour cause professionnelle et au décès du frère cadet de sa compagne, celle-ci se trouve fatiguée physiquement et psychologiquement déprimée. Une connaissance lui indique un psychothérapeute-magnétiseur. Après 2 séances ma compagne m'informe que le thérapeute m'a vu au travers d'elle et qu'il désire me rencontrer de toute urgence parce que notre couple est en danger. Ayant rencontré le thérapeute, celui-ci a entrepris à mon égard un travail de démolition et de culpabilisation et au lieu de consolider notre couple, s'est évertué à dénigrer mon épouse. Il justifiait son discours psychothérapeutique par un fatras syncrétique de catholicisme mêlé à une approche *karmique*. Il était totalement dénué d'humanité et a incité ma femme à me quitter.»

**Un autre monsieur confronté à une équipe de thérapeutes « holistiques »** ayant entrepris sa femme et qui font marcher leur business en se repassant leurs clients :

«Une ostéopathe drainant des personnes accidentées, souffrantes ou stressées les envoie, après en avoir tiré le montant de ses prestations, vers une de ses partenaires psychothérapeute (rebirth)-relaxologue-

sophrologue-hypnothérapeute. Le problème est, notamment, que la psychothérapeute, grâce au don de radiesthésie et de voyance de son concubin, discerne chez tous ses patients-clients l'être malveillant qui les plonge dans leur état de stress. Après de nombreuses séances d'hyperventilation (**rebirth**) elle a fait revivre sa naissance à mon épouse (cette pratique peut provoquer des hallucinations) et son concubin radiesthésiste lui a asséné plusieurs séances de désenvoûtement, avec comme instruments de délivrance : des prières, des photos, des bougies, des mèches de cheveux brûlées, des poupées de cire facturées à 600 euros et une espèce de testeur de courant électrique pour mesurer le stress (ressemblant étrangement à l'électromètre des scientologues). Toute une bibliographie new age et parfois sectaire est proposée à la patiente-cliente devenue adepte. Les hallucinations sont interprétées et donnent lieu à des ordres de la part de la thérapeute qui invente à sa cliente-adepte une fausse mémoire induite (**FMS**) et des certitudes amenant ma femme à pratiquer le Feng shui (autre prestation payante) et à quitter le domicile familial avec notre enfant pour être guidée par cette thérapeute et Jésus... Notre couple n'a évidemment pas résisté à ce traitement, d'autant plus que mon scepticisme a fait de moi l'être maléfique cause de tous les problèmes de ma femme. »

### **Cocktail « analyse transactionnelle, ostéopathie psycho énergétique, philosophie »**

Voici la teneur de 2 lettres que nous avons reçu il y a quelque temps sur un même cas :

« Monsieur, tous les week end ma sœur se rend à M... pour suivre une psychothérapie transactionnelle. Elle est devenue très nerveuse et envoie promener tout le monde, son mari et ses enfants principalement. Depuis cette époque, elle tient un discours violemment anti-médical, anti-vaccinations et anti-médicaments allopathiques (antibiotiques...). Que ce soient les bronchites asthmatiques du garçon (9 ans) où la coqueluche de la fille (8 ans), pas moyen de les faire soigner sans une scène de ménage. Ma sœur ne jure que par l'**homéopathie**, la naturopathie, la **crystallothérapie** (censée en outre de purger le jardin de ses taupes). Pour couronner le tout, ma sœur est ostéopathe et pense appartenir à l'élite spirituelle de l'humanité. Seul le traitement ostéopathique qu'elle prodigue à sa fille peut résoudre les problèmes de retard scolaire qu'elle a et l'empêcher de devenir autiste. (En fait, c'est une enfant saine, vive d'esprit et en bonne santé). Elle a, depuis, demandé à son mari une hypothèque sur ses biens personnels. Elle suit sa formation dans une association pratiquant des *marathons thérapeutiques*, de l'analyse transactionnelle et de l'ostéopathie. »

La lettre du mari : « Monsieur, après une formation en ostéopathie, ma femme a suivi les cours d'un enseignant en techniques énergétiques. Depuis elle s'adonne à ce que je pourrais décrire comme de l'ostéopathie psycho énergétique mettant en œuvre des concepts philosophiques qu'on lui a inculqué, ce qui lui a laissé notamment envisager une « retraite » dans le désert... Son caractère a beaucoup changé. Suite à cela notre couple s'est désagrégé. »

### **Psycho généalogie et Méthode Hamer**

En février 2001 un monsieur est venu nous voir car son fils et sa belle-fille ne lui laissent plus voir sa petite fille, qui est atteinte d'une maladie rare, donc difficile à soigner. Le grand-père aidait, jusqu'à ce moment là, son fils et sa belle-fille, en assurant la garde de l'enfant en l'absence de ses parents lorsqu'ils étaient au travail. Autant dire qu'il avait quasiment élevé pour moitié sa petite fille. Les parents, on s'en doute, très affectés par la maladie de leur enfant, se sont tournés dans leur désarroi vers qui leur faisait les promesses de guérison les plus agréables à entendre, en particulier, un médecin émule du Dr Hamer adepte de psycho généalogie. Cependant, la méfiance du grand-père à l'égard des solutions simplistes proposées par cette forme de psycho généalogie, lui attira les foudres du « spécialiste transgénérationnel » qui décida que la cause de la maladie de l'enfant provenait des ascendants, en l'occurrence du grand-père. Comme grand papa n'était pas assez docile, il convenait pour le bien de l'enfant, de l'éliminer de son entourage, sans quoi la thérapie familiale ne pouvait aboutir. Résultat : le grand-père ne peut plus voir sa petite fille, son fils et sa belle-fille sont en froid avec lui, ils ont accru leurs difficultés car ils ont dû trouver des solutions pour la garde de l'enfant qui d'ailleurs est toujours malade. Fort heureusement, en tout cas pour l'instant, le psycho généalogiste en question, n'a pas décidé de contre-indiquer les soins médicaux classiques. En psycho généalogie, on appelle cette situation un « conflit de nid ». « Ce conflit correspond à une problématique avec les personnes qui vivent dans notre foyer ... tous ceux que nous désirons mettre sous notre aile... grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines » ... Affirment les psycho généalogistes.

## **Le parlement américain condamne la thérapie Rebirth**

The Associated Press - Mardi 17 septembre, 2002. WASHINGTON – Le parlement a voté mardi pour condamner une technique thérapeutique connue sous le nom de rebirth, sous prétexte qu'elle est dangereuse et nuisible et il a encouragé tous les états américains à mettre en place une loi l'interdisant. (Le rebirth inspire divers mouvements proches du New Age, dont certains ont été désignés comme sectes dans les rapports parlementaires français). Le rebirth est une thérapie utilisée notamment pour traiter les difficultés relationnelles propres à certains enfants adoptés qui résistent à s'attacher à de nouveaux parents. On met les enfants sous des oreillers, édredons et couvertures supposés représenter le ventre maternel, et on les encourage à trouver leur voie pour en sortir, pour émerger « re-naître », avec leurs parents adoptifs. En 2000, une enfant de 10 ans dans le Colorado a été étouffée lors d'une séance de rebirth. Quatre adultes se sont assis sur les oreillers et couvertures couvrant la fillette, lui appliquant une pression de centaines de kilos. Deux des thérapeutes ont été condamnés à 16 ans de prison lors du décès de Candace Newmaker. Le Colorado a depuis interdit la thérapie rebirth. La résolution signale que quatre autres enfants sont morts de diverses formes de cette thérapie.

## **Un psychothérapeute « bouddhiste » et ses méthodes tantriques et un gourou pervers**

Sous prétexte de « **thérapie spirituelle** », un psychothérapeute **bouddhiste** aurait entraîné Valérie durant 3 ans à accomplir des actes sexuels dégradants et l'aurait escroquée d'une importante somme d'argent.

Autre cas : Nicolas et sa compagne Anna traversent une crise, ils décident de faire le point et d'entreprendre un travail sur eux-mêmes. Ils tombent sur un livre de Paul S..., et commencent à s'intéresser à sa philosophie d'inspiration hindouiste. Ils le rencontrent à son ashram et décident alors d'habiter à proximité. Didier, le bras droit de Paul S... les prend en charge spirituellement. Il devient à la fois leur thérapeute et leur maître initiatique. Mais après quelques années de travail intensif, Didier signifie qu'Anna sera la « Mère » de son ashram et par la même occasion sa nouvelle compagne. (D'après « Sortir d'une secte », pages 91 et 126, Tobie Nathan et Jean Luc Swertvaegher, Les empêcheurs de penser en rond, Seuil 2003)

## **Quelques groupes cités comme sectes dans les 2 derniers rapports parlementaires français (1995 et 1999) utilisant des psychothérapies**

Anthropos (Activation mentale), Avatar (Star'Edge), Innergy , Eckankar, MSIA, Insight training seminar, La Maison de Jean, Méthode Silva, Système corps miroir, Vital harmony, CEG (Centre d'Etudes Gnostiques), Energie et création, Enseignement et Thérapie de Recherches Evolutives (ETRE), Famille de Nazareth (Atelier de psychanalyse existentielle), Méditation transcendantale, L'arbre au milieu, Landmark Education, La science du mental (Psycho synthèse spirituelle pratique), Mouvement humaniste, Savoir changer maintenant, Scientologie (Dianétique), Silva, Société internationale de trilogie analytique, Spiritual Emergence Network (Respiration holotropique) ETC.

Les sectes et gourous guérisseurs utilisent souvent simultanément plusieurs des psychothérapies connues (voir ci-dessous) et y ajoutent des pratiques occultes et magiques telles que le Reiki et des médecines parallèles et des trucs très à la mode comme la kinésiologie dans laquelle on prétend interpréter par le toucher des tensions musculaires révélatrices des stress et de dispositions psychologiques. (Au sujet du **Reiki**, se reporter au bulletin n°43 du GEMPPPI)

### **c) Peut-on définir une psychothérapie ?**

**S'il est vrai que les psycho gourous sont nombreux, il reste une majorité de psychothérapeutes (souvent psychiatres ou psychologues de formation) honnêtes et consciencieux qui gagneraient à ce que l'activité de psychothérapeute réponde à des exigences de transparence, ce qui, à notre sens, est plus efficace que de créer des diplômes ou des lois.**

On pourrait décrire sous ce nom toutes les thérapeutiques psychologiques, fondées et validées et reconnues par la communauté scientifique, qu'elles soient verbales ou qu'elles passent par une médiation corporelle, sans utilisation de médicaments.

Ce ne sont pas des traitements du psychisme mais des traitements qui mettent en oeuvre des moyens psychiques. Une psychothérapie, c'est avant tout une technique, qu'elle soit verbale ou à médiation corporelle utilisant la parole, appliquée à sa demande, à un sujet, pour son bien-être, dans le respect de sa personne et de sa liberté. Comme toute technique, elle doit être utilisée avec compétence et déontologie.

Partir de cette définition, signifie que l'on accepte la diversité actuelle de nombre de psychothérapies, de la plus « verbale » (la psychanalyse) à la plus corporelle, à condition qu'elle entre justement dans cette définition : technique et non idéologie, demande du sujet pour son bien-être (et pas forcément, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, pour un état de maladie), respect de la personne, liberté sous toutes ses formes, compétence (prouvée) et déontologie bien définie.

Par contre la psychothérapie du gourou serait plutôt un mélange de croyances (vies antérieures, etc.) et de données scientifiques aboutissant à la dépendance et à l'emprise psychologique du patient.

## **d) Quelles sont les différentes psychothérapies et qu'apportent-elles ?**

On assiste actuellement à une prolifération de psychothérapies plus ou moins inspirées par des théories décrites et validées quelque fois un peu trop rapidement. Il ne manque pas de journaux et de revues pour proposer les services de psychothérapeutes dont ni la formation ni les titres ne peuvent être identifiés. Ce qui fera l'objet de nos suggestions.

La classification que nous donnons par ailleurs ne porte que sur certaines techniques parmi les quelques 200 à 300 existantes. Comme nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité, nous présenterons les grandes classes de psychothérapie (d'autres classifications existent)!... Par exemple :

Les psychothérapies de soutien, les psychothérapies psychanalytiques, les nouvelles psychothérapies l'analyse transactionnelle de BERNE, Les mouvements de rencontre, la méditation profonde, Les psychodrames (Moreno, Lebovici, Diatkine, Kestenberg), les psychothérapies verbales de groupe, les psychothérapies à médiation corporelle, les psychothérapies comportementales, les thérapeutiques rétroactives.

Ces psychothérapies peuvent aussi se définir tantôt par les interlocuteurs auxquels elles s'adressent (groupe, famille, couple, institution), tantôt par le procédé qu'elles utilisent : art thérapie, musicothérapie, ergothérapie, tantôt par l'utilisation d'une médiation corporelle : relaxation, etc...

Mais à cette classification très technique, nous préférons une classification selon la théorie psychologique à laquelle le thérapeute se réfère et les modèles conceptuels pour comprendre la dynamique psychique de son action; car, c'est en fonction de ce type de choix théorique qu'il peut élaborer ses interventions et modéliser le type de relation qu'il désire avoir avec son patient.

Dans cette perspective nous distinguerons:

### **a) La psychothérapie d'inspiration psychanalytique**

Qui est une pratique dérivée de la psychanalyse. Dans sa forme la plus commune, elle se pratique en face à face, selon un rythme de séances différent de celui de la cure type (en moyenne une séance ou deux par semaine au lieu de trois). Le processus de changement attendu de la cure repose sur la reconstruction de faits inconscients permettant de donner accès à des représentations jusque là réprimées, déniées ou inaccessibles. Le transfert et le contre-transfert sont les moyens sur lesquels repose la dynamique du traitement.

Compte tenu des besoins de plus en plus grands en matière de psychothérapie, le modèle de la cure-type analytique s'est diversifié et assoupli et a donné naissance à des applications variées sous la forme de la psychothérapie d'inspiration psychanalytique que nous venons de décrire.

### **b) Les autres psychothérapies**

#### **le courant comportementaliste et cognitiviste**

C'est le courant dominant actuellement et celui qui, est le mieux validé dans ses résultats thérapeutiques. Ces thérapies viennent de donner lieu à une importante évaluation de l'INSERM, contestée cependant par les tenants

des psychothérapies psychodynamiques. Il s'inspire de l'application de la psychologie expérimentale au champ de la clinique pour comprendre, évaluer et traiter les troubles mentaux et surtout ceux du comportement. Il applique les données de l'apprentissage résonnant, opérant, social et cognitif et cherche à modifier la clinique quotidienne au moyen des mécanismes mis à jour par la recherche expérimentale clinique. Il se réfère à une théorie de l'esprit qui se rattache aux sciences de la cognition, dont le but ultime serait de parvenir à déterminer les conditions d'émergence des troubles mentaux à partir de processus neuro-physiologiques et neuro-psychologiques. De plus, le cognitivisme considère les troubles des conduites et des comportements, de même que les symptômes d'allure névrotique, comme relevant de dysfonctionnements dans les programmes d'apprentissage. Son but est d'objectiver les processus à l'oeuvre dans l'activité mentale et d'en traiter les perturbations selon des procédures codifiables et reproductibles

#### **Le courant systémique**

Il repose sur des conceptions théoriques inspirées à la fois de l'anthropologie et de la théorie générale des systèmes. Elaborée à partir des années cinquante à Palo Alto par un psychologue américain, Gregory Bateson, la thérapie systémique est basée sur une théorie de la communication originale. Le patient y est considéré comme un des éléments du réseau de communications qui le relie à son groupe social et familial. La modélisation systémique s'intéresse en priorité aux interactions familiales et aux indices contextuels sociaux dans lesquels se trouve impliqué le patient plutôt qu'aux facteurs subjectifs de ses troubles. Identifier les dysfonctionnements familiaux permettrait ainsi d'en corriger les effets négatifs et de favoriser les ressorts créatifs du patient et de ses proches. Le changement est attendu de la création de nouveaux contextes, de modifications des mécanismes communicationnels et de l'élaboration de procédures compatibles avec les troubles mentaux détectés.

#### **le courant humaniste**

La psychothérapie humaniste se centre sur la personne et cherche à promouvoir l'autonomie de celle-ci mais elle a l'ambition de le faire en dehors de toute théorisation préalable. Elle préconise une relation d'aide basée sur une compréhension réciproque et sur l'empathie du thérapeute pour son patient. C'est un psychologue américain, Carl Rogers, qui a défini les premiers concepts de la psychothérapie humaniste et précisé sa technique. En dehors de l'empathie, celle-ci se fonde sur la notion de « congruence », c'est-à-dire sur la coïncidence intuitive des sentiments du thérapeute avec ceux du patient. La congruence s'exprime par la reformulation des affects tels que le psychothérapeute les ressent, c'est-à-dire avec un certain décalage qui permet de valider positivement les sentiments négatifs éprouvés par le patient. La psychothérapie humaniste se pratique aussi en groupe. Elle insiste alors « sur les aspects bénéfiques de la rencontre et sur les espaces de liberté que celle-ci permet d'ouvrir ». Les psychothérapies humanistes s'adressent surtout à des individus qui cherchent à « épanouir leur personnalité ».

#### **Le courant « éclectique et intégratif ».**

Il se base sur la constatation de la multiplicité des techniques, le manque de cohérence et la pauvreté de certaines théorisations, le dogmatisme, l'ostracisme de nombreuses écoles divisées et opposées en « chapelles » rivales. Il propose d'introduire plus de rigueur dans ce domaine, sur la base d'études scientifiques. Ces études ont montré, par exemple, que toutes les théories et les techniques sans exception mettent en jeu, dans des proportions différentes, les mêmes facteurs dits pour cette raison « communs », tels que l'alliance thérapeutique, la motivation du patient, celle du thérapeute, le désir de changement, la régulation des affects, l'articulation entre affects et cognitions etc.

Ces références théoriques sont aussi utilisées pour les psychothérapies réalisées dans d'autres cadres tels que les psychothérapies institutionnelles, de groupe, familiales ou de couple.

Parmi beaucoup d'autres pratiques psychothérapeutiques, citons l'hypnose et en particulier actuellement l'hypnose Ericksonienne, mais aussi, la Gestalt-thérapie, la Bioénergie, l'Analyse transactionnelle, etc.

### ***Quelques psycho sectes ou psychothérapies parfois détournées ou se prêtant plus facilement aux déviances sectaires***

*Nota : les thérapies citées ci-après ne sont pas des sectes, mis à part la scientologie. Elles sont citées parce qu'elles se prêtent plus que d'autres à l'entrisme sectaire éventuel par certains aspects spiritualistes ou aberrants.*

Selon Jean Pierre Jouglà (UNADFI), sous prétexte de soins, les sectes ont recours à des méthodes thérapeutiques illusoire ou à des thérapies plus classiques ou reconnues, détournées comme support privilégié de l'emprise, de la mise en état de sujétion. Elles sont alors un outil efficace d'enfermement psychique par coupure du réel. C'est une conception totalitaire et extrémiste de la santé. Ces conceptions décodent la souffrance selon une conception interprétative récupératrice.

## **Analyses sauvages**

Selon Jean-Marie Abgrall (voir bibliographie ci-dessous), dans " La mécanique des sectes " : « à la différence de l'analyse thérapeutique, qui s'efforce de maîtriser le transfert et en fait un élément d'équilibre relationnel entre le psychanalyste et son patient par le jeu du contre transfert, la secte majore les effets pervers du transfert et pousse les identifications jusqu'à la caricature, entraînant de ce fait des phénomènes de dépendances et des peurs de rupture. Le gourou n'est plus seulement le substitut du père, il devient le père. »

## **Bio énergie, analyse bio énergétique**

Méthode créée par Alexander Lowen, qui s'est inspiré de Wilhelm Reich (voir à ce mot). Selon Lowen, il existe dans le corps une énergie fondamentale se manifestant sous forme de phénomènes psychiques et somatiques: la bio énergie. Certains exercices consistent à frapper du poing du pied sur le divan tout en hurlant. On se rapproche là du **cri primal de Janov**. Plus récemment Lowen a ajouté à son équation corps/psychisme la notion de spiritualité qui constitue une porte ouverte aux sectes.

## **Biofeedback**

Dans les années 60 aux USA, un courant mystique puissant, le **New age**, se lance à fond dans le yoga, la méditation et les techniques de relaxation. Des mouvements, tels que la **Méditation Transcendantale** (répertoriée comme secte par nos parlementaires en 1995), mêlaient des croyances spirituelles à des techniques psychologiques et proposaient avec grand succès (des vedettes du show biz s'y étant convertis) des méthodes permettant de modifier la fréquence de certaines ondes cérébrales.

Parallèlement, certains chercheurs vont créer des appareils mesurant, par amplification, l'activité et électrique des muscles et du cerveau (ondes alpha) encourageant au travail intérieur sur soi : un dispositif électronique transforme en signal (sonore et visuel) un paramètre physiologique (tension artérielle, électromyogramme, résistance cutanée, température cutanée, etc...). A partir de cette information, le sujet va tenter de modifier son état physiologique, et recevra une information sur sa réussite ou son échec, proportionnelle au résultat. C'est un "conditionnement opérant" du système nerveux autonome et neuromusculaire.

## **Biorythmes**

Selon ce concept, nous serions régis par trois cycles de vingt-trois jours: physique, émotif et intellectuel. Lorsqu'on en connaît bien le processus on peut les exploiter pour mieux apprendre et mieux récupérer (après une opération chirurgicale par exemple). Cependant certains poussent la méthode à l'excès et en arrivent à un système quasi divinatoire où l'heure et la date de naissance des pratiquants détermineront les choix et les décisions qu'ils devront prendre dans leur vie et à quel moment. Pour l'instant les biorythmes ne prévoient pas encore l'avenir...

## **Channeling, nouvelle version du spiritisme**

C'est un retour du bon vieux spiritisme remis au goût du jour par un vocabulaire moderne et accrocheur. Il s'agit d'établir la communication avec l'au-delà (les défunts, les anges, les extraterrestres, des entités...). Durant une phase de transe le channel-médium semble abandonner son corps à un esprit qui s'exprime par sa bouche. L'un des plus connus de ces channels était Edgard Cayce. D'autres ont aussi exploité le système, tels que les groupes de **Maguy Lebrun** (son organisation **A.P.R.E.S.** est citée comme secte dans le rapport parlementaire de 1995). Mais où est la thérapie ? En fait, les thérapeutes sont les entités ou esprits qui, par la bouche du channel, prescrivent le traitement ou les règles d'apaisement psychologique à suivre.

## **Chiologie**

Où l'on brosse le profil psychologique de l'individu en lisant les lignes de sa main.

## **Glaudienne (catharsis...)**

Voici une psychothérapie, inventée par Albert Glaude, proposant de « réactiver les occultations responsables du mal être...utilisant un tunnel symbolique... » , mais en fait, la méthode aboutit très fréquemment à des faux souvenirs induits (**FMS**) diagnostiquant régulièrement et sans discernement des viols ou d'agressions sexuelles parentales dans les premiers mois ou les premières années suivant la naissance, à l'origine du mal être psychologique. (voir bulletin n°56 du **GEMPPPI**)

## **Le lying et les vies antérieures**

Une méthode plus spirituelle que psychologique. Elle est utilisée par de nombreuses sectes, telles que la Scientologie, s'inspirant des religions d'extrême orient, On y fait des régressions dans le passé des vies



antérieures. Ces soi-disant vies antérieures sont particulièrement propices pour inculquer des faux souvenirs et ainsi, donner des directives thérapeutiques ou de vie.

### **Métamorphiques (techniques...)**

Techniques proches de la réflexologie et inventées par Robert Saint John, qui s'est inspiré de croyances, de philosophie et de médecine chinoises. Beaucoup de thérapeutes et guérisseurs sont sur ce créneau consistant à œuvrer sur « la force de vie » ou sur les « énergies ».

### **P. R. H. Personnalité et relations humaines**

Une méthode psy utilisée dans certains groupes charismatiques catholiques. Un mauvais ménage de religion et de psychologie (voir bibliographie: Les naufragés de l'esprit).

**Psycho généalogie et méthode Hamer.** Voir plus haut, au chapitre « Quelques exemples concrets pour illustrer nos propos » et chapitre 2.

### **Reich Wilhelm - Thérapie Reichienne**

Thérapie fondée par Wilhelm Reich, dissident de Freud. Reich a fait de l'orgasme sexuel le prototype du fonctionnement de l'organisme, qui va de la tension à la relaxation, de la charge à la décharge d'énergie bio-électrique, à laquelle il donne le nom de d'**orgone**. Cette orgone serait aussi bien présente dans l'organisme, dans les plantes, que dans l'atmosphère (on imagine l'intérêt de cette théorie pour les psycho sectes prônant des croyances panthéistes et tantriques). Tout trouble psychosomatique proviendrait d'un dysfonctionnement orgasmique. L'instauration de la pleine puissance orgasmique peut donc entraîner la guérison des déséquilibres psychiques. Pour Reich, c'est une répression sexuelle (sociale, morale, éducation) qui est à l'origine du dysfonctionnement orgasmique. La prévention des névroses passe donc par une révolution sexuelle, culturelle et politique. Cette répression sexuelle provoque non seulement une cuirasse caractérielle mais aussi la création d'une cuirasse de tensions musculaires. Cette cuirasse, cette rigidité musculaire contient toute l'histoire et la signification de l'origine de chacun. Il faut donc rétablir le réflexe orgasmique en repérant d'abord les sept zones d'inhibition (coincidunt avec les 7 **chakras** du yoga) corporelle afin de permettre à l'orgone, l'énergie orgasmique, de circuler correctement. Des massages sont effectués, accompagnés d'exercices de respiration. En dernière phase, Reich avait tenté d'agir directement sur la concentration d'énergie dans le corps en recourant à des accumulateurs d'orgone chargés de capter et d'emmagasiner l'orgone atmosphérique (l'énergie vitale ou sexuelle atmosphérique). Ses accumulateurs étaient des boîtes composées de couches alternées de métal et de matériaux organiques. Pour guérir le cancer et attirer cette mystérieuse Orgone, il fit des expérimentations sur l'irradiation nucléaire qui provoquèrent sur lui et ses collaborateurs de sérieux malaises. La science n'a évidemment pas homologué l'existence d'une quelconque Orgone. Cependant Reich aura inspiré un grand nombre de créateurs de psychothérapies. Les sectes d'inspiration tantrique devraient trouver chez Reich des justifications à leurs pratiques. Nous constatons une parenté de cette doctrine psy notamment avec la **kinésiologie** très en vogue actuellement.

### **Rolfing**

Un produit des années soixante-dix californiennes, créé par Ida Rolf, laquelle prétendait modifier la structure corporelle de l'individu par des massages profonds et ceci afin de « l'harmoniser avec le champ de gravitation de la terre. » - Nombre de sectes guérisseuses se sont emparées de ce genre de concept d'harmonisation car on ne peut rien y vérifier (**IVI**, ETC...)

### **Scientologie ou Dianétique**

Mouvement désigné comme secte dans tous les rapports parlementaires. Son fondateur, L. Ron Hubbard a été condamné pour escroquerie en France en 1983. La Scientologie se présente comme la psychothérapie absolue. Il s'agit de faire revivre les souvenirs de traumatismes pour les évacuer. Quand le client est prêt, il est amené à se remémorer les souvenirs traumatiques de ses vies antérieures. Après toute une vie consacrée à cela et des milliers d'euros de formation et d'audition (sorte de confession parfois assistée d'une espèce de détecteur de mensonge), il pourra éventuellement accéder au grand secret de l'humanité, dont voici le résumé : il y a des millions d'années le méchant Xénu, dictateur d'une confédération galactique, a regroupé tous les dissidents à son régime dans des volcans de la terre et les a occis à coup de bombes atomiques. Les esprits désincarnés de ces dissidents, les Thétans, nous possèdent comme des démons. Il s'agit donc de les apprivoiser au moyen de la Dianétique ou de la Scientologie. C'est en fait une sorte de rituel permanent d'exorcisme des thétans dont nous sommes possédés. Ron Hubbard était aussi auteur de science fiction, ce qui explique bien des choses.

### **Transpersonnelle (psychologie...)**

Elle permettrait de lancer un pont entre toutes les disciplines concernant l'humain : le corps, l'esprit, la conscience et éventuellement l'âme. En général, il s'agit d'exploiter, d'interpréter des états ou faits mystiques. Pendant les sixties les adeptes de drogues hallucinogènes et Carl Gustave Jung auraient été de cette lignée. Par contre, Freud définissait ces états « d'expériences océaniques », c'est à dire de « régressions à l'état de fœtus dans le ventre de sa mère ». Ce sont des pratiques proches de celles pratiquées dans le Raja yoga Brahmâ Kumari, autre secte répertoriée par les parlementaires en 1995.

### **Tunnel (thérapies du...)**

Voir ci-dessus à Catharsis Gladienne. Pour information, lire aussi « La **thérapie par le tunnel** » - Jean Côté, Edit. Carte Blanche 1997 – Québec. « Traverser le tunnel, c'est avoir accès à des informations, des expériences passées, dissimulées, oubliées, occultées dans la nuit de ma petite enfance, qui ont une influence déterminante sur ma vie actuelle ». Cette méthode qui s'inspire du « Rêve éveillé » se prête très bien à l'induction de faux souvenirs (FMS) et à la manipulation mentale, tout dépend du thérapeute.

### **Voyage astral, sortie du corps**

Ce sont des techniques beaucoup plus spirituelles que psychologiques utilisées par de nombreux mouvements répertoriés comme sectes (les adeptes de **Samaël Aun Wéor**, par exemple). Ces thérapeutes singent, en les caricaturant, des croyances hindouistes consistant à faire voyager l'esprit ou le corps astral hors du corps physique. C'était ce que certains adeptes du nouvel âge croyaient expérimenter au travers de drogues psychédéliques (LSD, champignons hallucinogènes) en vogue dans les années 70 aux USA. Les plantes hallucinogènes d'Amérique du sud reviennent à la mode dans certaines sectes actuellement et qui prétendent, au travers de ces drogues (un peu comme les adeptes du rastafarisme), avoir une pratique initiatique de type chamanique. Les chamans-thérapeutes ou psychothérapeutes abondent aujourd'hui sur le marché de la psycho spiritualité. On s'y inspire aussi bien des indiens d'Amérique que des lamas tibétains. Mais certains ayant tenté l'expérience du voyage astral ont eu la douloureuse surprise de ne pas récupérer tout leur esprit et sont restés en perdition dans le monde éthérique (l'hôpital psychiatrique par exemple). Il y a une certaine parenté de ces méthodes avec les techniques de rêve éveillé-dirigé, thérapies travaillant à partir de l'imaginaire du patient.

## **e) Quelles sont les dérives possibles et leurs dangers ?**

Chaque technique comporte des dérives bien particulières, pas tant par le modèle adopté que par **l'incompétence, le non respect déontologique ou le manque d'éthique de celui qui les pratique.**

Mais, pour nous, **la dérive essentielle** réside dans l'utilisation qui est faite du transfert et de son corollaire le contre-transfert.

**Un rappel** : le transfert désigne, en psychanalyse, le processus par lequel les désirs inconscients s'actualisent sur certains objets dans le cadre d'un certain type de relation établis avec eux et surtout dans le cadre de la relation interpersonnelle thérapeutique. Il s'agit là d'une répétition de prototypes infantiles vécue avec un sentiment d'actualité marqué. Ainsi défini, on comprend son utilisation, par le psychothérapeute, dans la démarche relationnelle qu'est toute psychothérapie; et même tout simplement dans n'importe quelle relation.

**Autre rappel** : à ce transfert, inhérent à toute démarche relationnelle, un thérapeute compétent et éthique, doit réagir par un contre-transfert, c'est à dire comprendre, analyser ce que signifie, pour lui et pour le sujet, ce message transférentiel, et l'utiliser dans la thérapie. On est en fait bien loin de ce stade primaire de l'écoute ou du miroir auxquels certains psychothérapeutes mal ou peu formés accordent une vertu thérapeutique.

### **Mais aussi, on comprend à quelles dérives on s'expose:**

Quand un psychothérapeute incompétent ne comprend pas les données fournies par le transfert et utilise mal - ou n'utilise pas vraiment - le contre-transfert; quand un psychothérapeute utilise le transfert de son patient à des fins non-thérapeutiques ( avantages financiers, gratification de son propre ego sur le plan psychologique et/ou sexuel); quand un pseudo-thérapeute utilise le transfert - et le favorise - pour manipuler un ou une patiente fragilisés en vue de les orienter vers une secte ou un groupuscule pseudo thérapeutique.

## **f) Peut-on y remédier et comment ?**

**Comment baliser la route pour éviter les dérives favorisant les emprises sectaires sans utiliser un inacceptable autoritarisme contraire à la démarche psychothérapeutique ?**

Il existe déjà quelques propositions tout à fait honorables mais qui, selon nous, ne tiennent pas assez compte des inconvénients d'encadrer ce type d'activités par des diplômes ou des lois. En voici quelques exemples :

**a) Rapport à l'Académie de Médecine** à la séance du 1<sup>o</sup> Juillet 2003. Plutôt corporatiste à notre sens.

**b) Les propositions de l'ouvrage de Martine MAURER**, se reporter à la bibliographie ci-dessous.

**c) Analyse des projets européens de définition du titre de psychothérapeute.** Mise en place d'un diplôme européen. Ceci nous paraît dangereux. Qui va procéder à l'homologation des psychothérapies dont certaines relèvent de croyances superstitieuses ? (Scientologie ou Dianétique, voyage astral désigné sous différentes appellations, régression dans les vies antérieures pour régler des problèmes du présent ou Lying, Faux souvenirs induits ou False Memory Syndrom, Catharsis Gladienne, Psycho généalogie, Rebirth, Méthode Silva, EMF Balancing, Landmark...). Comment attribuer un tel diplôme ? Le risque de cautionner ainsi des psychothérapies douteuses ou farfelues et parfois dangereuses est patent. Thèse d'Isabelle Robard (voir bibliographie ci-dessous)

**d) Amendement ACCOYER**, Ce projet de Loi de Santé Publique soumis au Parlement proposait en 2003 a en définitive, après de vives réactions des psychothérapeutes, été modifié le 19 janvier 2004 comme suit :  
« *L'usage du titre de psychothérapeute est réservé aux professionnels inscrits au registre national des psychothérapeutes. L'inscription est enregistrée sur une liste dressée par le représentant de l'Etat dans le département de leur résidence professionnelle. Sont dispensés de l'inscription les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine, les psychologues titulaires d'un diplôme d'Etat et les psychanalystes régulièrement enregistrés dans les annuaires de leurs associations.* »

Cet amendement ACCOYER, a suscité des réactions extrêmement violentes, de la part de nombreuses associations plus ou moins représentatives du monde de la psychothérapie.

Nous n'avons aucunement l'intention de nous inscrire, sauf en tant que citoyens, dans ce débat d'accusations multiples et d'amalgames, qui concerne les professionnels, les patients et les politiques législateurs. Par contre, notre seul objectif, fidèles à notre mission, est de protéger les personnes d'emprises sectaires par dérive psychothérapique. Ce qui nous amène à formuler des propositions.

On peut, légitimement, se demander si le titre de docteur en médecine ou de psychologue diplômé suffit pour pratiquer avec compétence les psychothérapies ? D'autre part, ce projet ne résout pas le problème de ceux qui exerceront des activités psychothérapeutiques sous une autre appellation (Psychotonicien, psycho énergétique, dianéticien...). Dans ce cas, y aura t-il une commission d'experts chargée de statuer sur un exercice illégal de la psychothérapie ? Y aura t-il une loi pour sanctionner de tels agissements ?

### ***Nos propositions pour remédier à ces dérives***

**Créer un enregistrement des psychothérapeutes** où les psychothérapeutes pourront s'inscrire **volontairement**, y compris ceux qui exercent les professions de médecin ou de psychologue. Ils devront fournir un CV (indiquant notamment leurs formations, stages, méthodes thérapeutiques qu'ils envisagent de mettre en oeuvre, moyens utilisés, objectifs, etc...), répondre à un questionnaire spécifique et signer une charte où ils s'engagent à respecter une déontologie (dont le contenu est à spécifier et se rapprocherait d'une certaine manière du code de déontologie des médecins).

**La liste des signataires sera tenue à disposition du public par les services préfectoraux** (Internet, registre). Le signataire bénéficiera ainsi d'un certain crédit de transparence, d'autant plus que s'il vient à manquer à ses engagements, il sera radié. L'utilisateur pourra alors s'assurer que le psychothérapeute qu'il aura choisi est bien enregistré.

**Une commission pluridisciplinaires** (cadres d'associations de prévention contre les sectes ou les manipulations mentales, juristes, syndicats, fonctionnaires de la DDASS et du Ministère de la santé, et pour un tiers des médecins et psychothérapeutes signataires, pour éviter les effets de corporatisme) se réunira **pour étudier les cas des psychothérapeutes signataires ayant enfreint les articles de la charte** et leurs engagements, et dont les agissements ont été signalés.

Ces propositions ne sont encore qu'à l'état d'ébauche, elles doivent être approfondies, travaillées, précisées, testées et soumises à un comité d'experts de plusieurs disciplines. Elles ont l'avantage **d'éviter de cautionner par un diplôme officiel des disciplines difficiles à cerner ou impossibles à homologuer scientifiquement** et donnant souvent lieu à de l'entrisme sectaire. Il a aussi l'intérêt de ne pas laisser se dégrader la situation que nous avons décrite plus haut par l'inaction.

C'est pourquoi nous avons, par ailleurs, de la sympathie pour la philosophie du projet de loi initial proposé par M. Accoyer tendant à ne pas autoriser d'exercer une action à visée thérapeutique et, a fortiori, psychothérapeutique, en dehors de l'appartenance démontrable à une structure d'enseignement, d'échange et contrôlée par une instance soumise à l'autorité publique elle-même dépendante d'un pouvoir démocratique. Nous rappellerons en cela que pour nous, seule la démocratie confère une légitimité acceptable dans un État moderne.

## 4) Informations utiles

### *Quelques conseils utiles extraits de l'intervention du Dr D. Grunwald\* lors de ce colloque*

*\*Secrétaire Général Emérite du Conseil National de l'Ordre des Médecins et membre du conseil d'orientation de la Miviludes.*

### *L'Ordre des médecins Français face aux mouvements sectaires et à leurs relations avec les pratiques médicales non éprouvées*

En France, l'Ordre des Médecins, organisme privé composé de praticiens élus par l'ensemble de leurs confrères, est chargé par l'Etat d'une mission de service public avec des fonctions administratives et juridictionnelles concernant les médecins en exercice.

Beaucoup de médecins se sont mis à pratiquer des médecines dites « douces parallèles, alternatives, complémentaires, non conventionnelles » que nous préférons quant à nous dénommer « **pratiques médicales non éprouvées** ». En effet, le dénominateur commun de toutes ces pratiques, est leur absence de validation scientifique authentique et reconnue, et leur absence d'évaluation. Les « médecines » sous-tendues par des idéologies sectaires s'appuient plus volontiers sur ces dernières catégories extrêmes de théories thérapeutiques ésotériques, mais elles peuvent aussi parfois correspondre à des activités basées sur des concepts scientifiques modifiés, ou à des thérapeutiques éprouvées transformées et adaptées (exemple des multiples dérives de la diététique) .

## Approches juridictionnelles

Elles peuvent se situer à plusieurs niveaux :

Le problème des activités condamnables des sectes concerne en France essentiellement le **pouvoir judiciaire**, pénal et civil pour ce qui est des affaires les plus graves.

**La juridiction professionnelle de l'Ordre des Médecins** n'est appelée à intervenir que dans les cas où sont mises en cause des pratiques de médecins non conformes au **Code de Déontologie médicale**. De nombreux articles de ce code peuvent être concernés selon les cas. Le médecin doit en effet en toutes circonstances respecter les principes de moralité, de respect, de probité, de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine ; dispositions rejoignant d'ailleurs celles de l'article 3 des principes d'Ethique Médicale Européenne (édités par le Comité Permanent des Médecins européens) qui nous apparaissent très appropriées ici : « le médecin s'interdit d'imposer au patient ses opinions personnelles, philosophiques, morales ou politiques dans l'exercice de sa profession » ; l'art. 5 du code français de déontologie médicale stipulant que le médecin « ne peut aliéner son indépendance professionnelle sous quelque forme que ce soit ».

En pratique, les décisions rendues par les chambres disciplinaires de l'Ordre des Médecins **concernent très souvent le non respect de l'art. 39 du code de déontologie** : « les médecins ne peuvent proposer aux malades ou à leur entourage comme salutaire ou sans danger un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé. Toute pratique de charlatanisme est interdite » ; ainsi que l'art. 40, caractérisant les thérapeutiques dangereuses : « le médecin doit s'interdire dans les

investigations et interventions qu'il pratique comme dans les thérapeutiques qu'il prescrit de faire courir au patient un risque injustifié ».

Mais, d'autre part peuvent être concernés : la complicité d'un médecin à un exercice illégal de la médecine ; une immixtion dans les affaires de famille ; le non-respect des dispositions assurant la protection des mineurs, ainsi que de toute personne « qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge ou de son état physique ou psychique... », où le médecin doit « sauf circonstances particulières ... alerter les autorités judiciaires, médicales ou administratives », situations spécifiquement prévues dans le code de déontologie médicale français, complétant les dispositions du Code Pénal.

**La saisine des juridictions professionnelles** ne peut concerner que des faits étayés estimés contraires au code de déontologie, susceptibles d'avoir été préjudiciables aux patients

Ces situations sont tout à fait comparables en ce qui concerne **les autres professions de santé** dotées de juridictions professionnelles spécifiques (dentistes, sage-femmes, pharmaciens, kinésithérapeutes).

**Le parlement français a voté, le 12/06/2001, une loi « tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales ».**

Ce texte, pouvant entre autres, s'appliquer à des dérives sectaires dans le domaine de la santé, prévoit, notamment dans son libellé : « la dissolution de toute personne morale ...qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer ...la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités... »

( art.1 ) ; l'extension de la responsabilité pénale des personnes morales à certaines infractions (chapII) ; des mesures limitant la publicité des mouvements sectaires (chap IV) ; et plus particulièrement, en ce qui nous concerne, au chapitre V, des dispositions relatives à l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse , « soit d'un mineur, soit d'une personne dont la particulière vulnérabilité due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse est apparente et connue de son auteur, soit d'une personne en état de sujétion psychologique ou physique, résultant de l'exercice de pressions graves ou répétées, ou de techniques propres à altérer son jugement , pour conduire ce mineur ou cette personne à un acte ou à une abstention , qui lui sont gravement préjudiciables ».

### ***Dérives pouvant donner lieu à une saisine :***

#### **Publicités fallacieuses :**

Certaines publicités vantant les mérites de « traitements miracles », usant d'arguments pseudo-scientifiques, à caractère trompeur.

#### **Les refus de soins liés à des idéologies sectaires : exemple des vaccinations :**

Dans leur refus de la médecine « officielle, scientifique », certaines sectes utilisent volontiers l'arme du refus des vaccinations obligatoires, d'efficacité pourtant confirmée. Cela conduit certains adeptes de mouvements sectaires, à solliciter de leur médecin des certificats, non justifiés, de contre-indication vaccinale, certains praticiens, allant également dans le même sens, établissant alors des certificats

« de complaisance », objets de sanctions lorsqu'ils sont découverts.

Il est, à l'opposé, demandé aux médecins en ces cas d'informer leurs patients de l'importance de respecter les calendriers de vaccination proposés, afin d'obtenir leur consentement à ces actes de prévention.

#### **Le cas particulier des refus de transfusion sanguine.**

Cette question a été illustrée ces dernières années par différents cas de refus d'injections de produits dérivés du sang y compris lorsque ce refus mettait en jeu de façon certaine et immédiate, le pronostic vital du patient concerné, non consentement persistant malgré les efforts faits par les médecins pour les convaincre d'accepter des soins indispensables et urgents. Lorsque ces soins concernent des adultes (car le cas des mineurs peut se régler grâce aux dispositions légales spécifiques les concernant), le dilemme posé au médecin est alors de concilier deux impératifs qui s'imposent légalement à lui :

respect de la volonté du patient d'une part, pratiques des soins indispensables à la survie du malade correspondant à l'obligation de secours à personne en danger d'autre part.

*Au sujet de l'imposture des dirigeants témoins de Jéhovah prônant le sacrifice de vie humaines pour respecter un symbole de vie dans la Bible (le sang), reportez-vous au bulletins n°23 et 40 du GEMPPPI « Les plus belles arnaques à la Bible ». Plusieurs ex adeptes nous ont affirmé qu'en leur for intérieur, ils auraient été contents d'être contraints par la loi, pour leurs enfants ou eux-mêmes, d'accepter une transfusion sanguine vitale qu'ils n'auraient jamais pu accepter étant sous la surveillance des autres témoins de Jéhovah.*

## Comment faire donc en cas de problème ?

Certaines personnes, souvent en désespoir de cause, consultent nos associations, nous pouvons leur conseiller ceci:

- Si vous considérez que vous êtes indûment manipulé, voire même exploité, avant de porter plainte il est recommandable :

- de prendre le conseil *d'un magistrat*, car quel avocat consulter ? De plus, les gens qui s'adressent aux associations spécialisées ont déjà été si exploités financièrement qu'ils ont du mal à assumer les honoraires d'avocats que l'association aurait pu indiquer. Les magistrats, jeunes en particulier, ont eu des informations à l'Ecole de Magistrature en France (souvent grâce à l'intervention de membres de nos associations).

- Si vous décidez de porter plainte, il est très recommandable de le faire *simultanément* devant le Procureur de la république (ou du roi), et devant le président du Conseil de l'Ordre Départemental des médecins (en France) si c'est un médecin, si vous considérez qu'il y a exercice illégal. Sachez qu'en ce cas, l'Ordre départemental transmet à l'Ordre Régional. Ce dernier a plus d'indépendance et plus de poids dans les avis qu'il peut donner à une juridiction ordinaire.

Vous devez savoir que l'Ordre départemental, pour peu qu'il ait été un peu informé par des contacts préalables avec une de nos associations, est tout à fait habilité à convoquer la personne si c'est un médecin. Une conversation un peu appuyée suffit parfois à faire cesser une dérive.

- Enfin, sachez aussi que si un ou des mineurs sont en cause, le Parquet a tout pouvoir de s'auto saisir, et qu'une circulaire ministérielle le lui prescrit.

## 8) Quelques organismes spécialisés

**AFF** POB 2265, Bonita Springs, Florida 34133 – USA- Tel. 941 514 3081

aff@worldnet.aff.net , www.csj.org

**AFIS**. Association française pour l'information scientifique. 14, rue de l'Ecole Polytechnique 75005 Paris  
www.spafis.org

**ANCAS CPPS**. Association nationale contre les abus sexuels commis par les professionnels de la santé (Paris) <http://perso.wanadoo.fr/ancas.cpps/>

**Attention Enfants** 16, rue des Batignolles 75017 Paris. Tel. 01 45 22 17 98. [www.attention-enfants.org](http://www.attention-enfants.org)

**AVAP** .Association des victimes de thérapies alternatives et de la psycho généalogie, Maison des associations « le Ligourès », place Romée de Villeneuve, 13090 AIX-EN-PROVENCE – Tel. 06 67 24 71 51

**AVPIM**, Association des victimes de pratiques illégales de la médecine. 49-24 av. de Botendael 1180 Bruxelles, Belgique – Tel. xx 32 2 343 81 78 c.berliner@tiscali.be

**CCMM- Centre de documentation, d'éducation et d'action Contre les Manipulations Mentales**  
3, rue Lespagnol 75020 Paris. Tel. 01 44 64 02 40. (Cette organisation dispose d'une vingtaine de délégations réparties dans toute la France) [cmmrogerikor@wanadoo.fr](mailto:cmmrogerikor@wanadoo.fr)

**CIPPAD**. Centre d'information et de prévention sur les psychothérapies abusives déviantes. Groupe Million – 6, rue de la Roirie 49500 Segré - France. Tel. 02 41 61 38 52 - [cippad@unimedia.fr](mailto:cippad@unimedia.fr)

**Centre Information sectes Rhône-Alpes** 6, rue Marguerite 69160 Tassin la Demi Lune  
Tel. 04 78 34 02 68 [ckmns@free.fr](mailto:ckmns@free.fr)

**Commission « Santé, éthique, idéologies »** de l'Espace Ethique Méditerranéen  
([www.medethique.com](http://www.medethique.com)) C/o GEMPPPI BP 95 13192 Marseille Cedex 20 - France. Tel/fax : 04 91 08 72 22.  
[gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr)

**Coordination nationale des victimes des témoins de Jéhovah** – C/o ADFI 19, Pl. Sébastopol 59000 Lille

**FAIR.** BCM BOX 3535 PO BOX 12 London WC1N 3XX Royaume Uni Vane@vane1.fsnet.co.uk  
www.fair-cult-concerns.co.uk Tel. 01642 898412

**France-FMS** (False Memory Syndrom). Site : <http://www.francefms.com> - [Claude.amblard@caramail.com](mailto:Claude.amblard@caramail.com)

**GEMPPI** BP 95 13192 Marseille Cedex 20 - France. Tel/fax : 04 91 08 72 22. [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr)  
Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu

**Info Secte Canada.** [www.infosecte.org](http://www.infosecte.org)

**Infos sectes Aquitaine** 6, rue Buhan BP 140 33037 Bordeaux Cedex. Tel. 05 56 44 25 58

**Psychothérapie Vigilance.** BP 2 bis 65290 Juillan - France. Tel/fax : 05 62 32 03 70. Site :  
[www.PsyVig.com](http://www.PsyVig.com) [Psychotherapie.Vigilance@wanadoo.fr](mailto:Psychotherapie.Vigilance@wanadoo.fr)

**UNADFI** 130, rue de Clignancourt 75018 Paris - Tel. 01 44 92 35 92 – [www.unadfi.org](http://www.unadfi.org) - (Cette organisation dispose d'une vingtaine d'associations ADFI réparties dans toute la France)

## **Autres organismes et associations utiles en matière de « Santé et emprises sectaires » ayant participé au colloque**

**AGPF.** Grabenstrasse 1, 53579 Erpel. Allemagne. Tel. xx 49 2644 98013 1 [www.AGPF.de](http://www.AGPF.de)

**AIS.** Av. Diagonal 430, 1r 1a 08037 Barcelone . Espagne. Tel. xx34 933013024. [ais@ais-info.org](mailto:ais@ais-info.org)

**ASDFI.** Case postale 2009. Lausanne, Suisse. Tel. xx 41 227532574 . [danielemuller@paulownia.ch](mailto:danielemuller@paulownia.ch)

**Centre Régional Infos Sectes (CRIS)** La Maison des associations 1, Pl. des orphelins 67000 Strasbourg. Tel. 03 88 37 92 06. [Cris.strasbourg@caramail.com](mailto:Cris.strasbourg@caramail.com)

**CEREM.** Centre d'Etude et de Recherches en Ethique Médicale. Hôpital adultes de La Timone 264, rue St Pierre 13385 Marseille Cedex 5.

**CIAOSN.** Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles. Ministère de la Justice. Rue Haute 139, 1000 Bruxelles Belgique

**CIGS.** Contact et information sur les groupes sectaires. 9, rue du Congrès. 1000 Bruxelles. Belgique  
Tel. xx32 2 219 87 66 [mireille.degen@pandora.be](mailto:mireille.degen@pandora.be)

**Espace Ethique Méditerranéen.** Hôpital adultes de La Timone 264, rue St Pierre 13385 Marseille Cedex 5. [www.medethique.com](http://www.medethique.com). Tel. 04 91 38 44 26

**FECRIS** – Fédération Européenne des Centres de recherche et d'Information sur le Sectarisme  
1, rue Proudhon 29200 Brest – France. [Fecris@wanadoo.fr](mailto:Fecris@wanadoo.fr) - [www.fecris.org](http://www.fecris.org) (ONG auprès du Conseil de l'Europe)

**GSK.** ObereAugartenstrasse , 26, 28, 1020 Wien - Autriche. Tel. xx43 13327537  
[f.griess@griess.stl.at](mailto:f.griess@griess.stl.at) (Relais FECRIS pour tous les associations des pays de l'est de l'Europe)

**Info Sectes Midi Pyrénées.** C/o Fedeaquet, 7, rue de Turin 31500 Toulouse. Tel. 05 61 61 02 97

**MIVILUDES.** Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.  
66, rue Bellechasse 75007 Paris. Tel. 01 42 75 76 08

**Sectes Info Languedoc Roussillon** 12, rue Hyppolyte Faure 11100 Narbonne. Tel. 04 68 42 23 28

## **Bibliographie sommaire**

**Ce qui me gêne chez les psys.** Rauda Jamis. Ed. JC Lattès 2003. [www.editions-jclattes.fr](http://www.editions-jclattes.fr)

**Comment choisir son psychologue : attention risques de pratiques déviantes.** Martine Maurer.  
Editions hommes et perspectives 2001, Martin Media 12, rue Raymond Poincaré 55800 Revigny-sur-O

**Découvertes sur les sectes et religions** (bulletin du GEMPPI : [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr)), n° 31 (Landmark Education), n° 33 (psychothérapie ou secte ?), n° 43(le Reiki), n° 49(Méthode Hamer et psycho généalogie), n° 54 (kryeon, Enfants indigo), n° 56 (FMS-Faux souvenirs induits), Mahikari, Science Chrétienne, Avatar, IHUERI, Zen macrobiotique, Anthroposophie n°45 et 48...

**Droit et psychiatrie.** S. Tribolet, G.Desous. Ed. Heures de France 1995

**Forum.** Revue de l'EEM. Abonnement gratuit. Contacter [www.medethique.com](http://www.medethique.com) ou Espace Ethique Méditerranéen. Hôpital adultes de La Timone 264, rue St Pierre 13385 Marseille Cedex 5.

www.medethique.com. Tel. 04 91 38 44 26. Une synthèse des travaux de la commission « Santé, éthique, idéologies » y est publiée à chaque parution.

**Guide des techniques du mieux-être** ; M.Borrel, R.Mary - Presse Pocket 1993

**La biologie de Dieu**, comment les sciences du cerveau expliquent la religion et la foi. Ed. Noémis 2003.

**La mécanique des sectes**. Jean-Marie Abgrall. Paillot 1996. Paris

**La soumission librement consentie**. Robert-Vincent Joule, Jean-Léon Beauvois – PUF 1998

**Le guide pratique des nouvelles thérapies**. Edmond Marc. Retz 1995

**Le new age, son histoire, ses pratiques, ses arnaques**. Renaud Marhic. Le Castor Astral 1999

**Les charlatans de la santé**. Jean-Marie Abgrall – Payot 1998.

**Les manipulateurs sont parmi nous. Qui sont-ils ? Comment s'en protéger ?** Isabelle Nazare-Aga. Les Editions de l'homme 1997, Québec.

**Les naufragés de l'esprit**. Thierry Baffoy, Antoine Delestre, Jean Paul Sauzet – Seuil 1996.

**Les pseudo médecines - un serment d'hypocrites**. Jean Brissonnet. E.Book 2003. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site <http://www.pseudo-médecines.org> ou le site de l'éditeur <http://www.book-e-book.com>.

**Les psychothérapies**, dictionnaire critique. Nathalie Sinelnikoff. ESF éditeur 1998 - Paris.

**Les sectes à l'assaut de la santé**. Paul Ariès – Goliath 1999

**Les sectes dans l'entreprise**. Thomas Lardeur. Éditions d'organisation 1999

**Les sectes en Belgique et au Luxembourg**. Alain Lallemand. EPO 1994

**Les sectes : état d'urgence**. CCMM Centre Roger Ikor. Albin Michel 1995

**Médecines non-conventionnelles et droit**. Isabelle Robard. Litec 2002 (*approche sympathisante des médecines non conventionnelles*)

**Médecines parallèles : oui ou non ?** Maurice Ray. Editions Ligue pour la lecture de la Bible. Lausanne 1987. (*La réponse est non, compte tenu des l'approche théologique évangélique de l'ouvrage*)

**Mon voyage avec la vierge dans l'apocalypse**. Anne Edelstam (sociologue). Un témoignage de manipulation mentale au travers de la secte de Maud Pison, l'Institut de recherche psychanalytique.

Ouvrage disponible aux éditions PubliBook (2001). PubliBook.com République Alley 18, rue du Faubourg du Temple 75011 Paris, ou sur Internet : <http://www.publibook.com> , ou par téléphone : 01 47 00 05 07

**Mouvements Religieux**. Bulletin de l'AEIMR. Assoc. d'Etude et d'Information sur les Mouvements Religieux BP 70733 57207 Sarreguemines Cedex

**Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens**. Robert-Vincent Joule, Jean-Léon Beauvois. Presses universitaires de Grenoble 1987.

**Syndrome des faux souvenirs, le mythe des souvenirs retrouvés**. Elisabeth Loftus, Katherine Ketcham Editions Exergue 1997. (*The myth of repressed memory – 1994*)

**Science et pseudo-sciences**. Revue de l'AFIS (voir coordonnées ci-dessus) [www.spafis.org](http://www.spafis.org)

**Scientologie : vol au dessus d'un nid de gourous**. José Lenzini. Ed. Plein Sud 1996.

**Sortir d'une secte**. Tobie Nathan, Jean-Luc Swertvaegher. Seuil 2003.

## INDEX de mots et noms cités

Les chiffres indiquent les pages

Analyses sauvages, 16	Cayce Edgard, 16
Analyses bio énergétiques, 16	CEG (Centre d'Etudes Gnostiques), 13
Anthropos (Activation mentale), 13	Channeling, 16
Anthroposophie, 5, 10, 23	Chiologie, 16
A.P.R.E.S., 16	Corneau, 5
Aromathérapie, 8	Corps miroir, 10
Avatar (Star'Edge), 13	Cri primal, 16
Bio-énergie, 16	Dianétique, 17
Biofeedback, 16	Eckankar, 13
Biorythmes, 16	EMF-Balancing, 11
Brofmann Martin, 9	Energie et création, 13
Catharsis glaudienne, 16	Enfants Indigos, 11



Enseignement et Thérapie de Recherches Evolutives (ETRE) ,13  
 Famille de Nazareth (Atelier de psychanalyse existentielle), 13  
 Fleurs de Bach, 9, 14  
 FMS - False Memory Syndrom, 12, 16, 18  
 Glaude Albert, 16  
 Graal (Mouvement du...), 5, 7, 8  
 Hamer, 8, 9, 14  
 Homéopathie, homéopathes, 4, 5, 6, 7, 8, 12  
 Hubbard Ron, 17  
 Iatrosophes, 9  
 Innergy, 13  
 Insight training seminar,13  
 IVI, 9, 17  
 Kinésiologie, 8, 17, 18  
 Kousmine, 5  
 Kryeon, 11  
 La Maison de Jean, 13  
 Lanctot, 4  
 Landmark Education, 13  
 L'arbre au milieu, 13  
 La science du mental (Psycho synthèse spirituelle pratique), 13  
 Lebrun Maguy, 16  
 Lithothérapie, 8  
 Méditation transcendantale, 2, 16  
 Métamorphique (techniques), 17  
 Méthode Silva, 13  
 Mouvement humaniste, 13  
 MSIA, 13  
 New age, 5, 10, 16  
 PRH, Personnalité relations humaines, 17  
 Psychologie transpersonnelle, 7, 9, 12, 17  
 Rebirth, 13  
 Reich Wilhelm, 17,18  
 Reiki, 13  
 Rolf Ida, Rolfing, 17  
 Sabbah, 7, 9  
 Samaël Aun Wéor, 18  
 Savoir changer maintenant, 13  
 Scientologie (Dianétique), 17  
 Société internationale de trilogie analytique, 13  
 Spagyrique (médecine), 9  
 Spiritual Emergence Network (Respiration holotropique), 13  
 Système corps miroir, 9, 13  
 Témoins de Jéhovah, transfusions sanguines, 22  
 Trubert Yvonne, 10  
 Tunnel (thérapies du), 16, 17  
 Vital harmony, 13  
 Voyage astral, 18

**\* GEMPPI BP 95 13192 Marseille Cedex 20 – France**  
**Tel/fax : 04 91 08 72 22. [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr)**  
**Permanence d'accueil du public tous les lundis de 14 à 15 h.**  
**A la Cité des associations**  
 Bureau du GEMPPI - 93, La Canebière 13001 Marseille  
 et sur rendez-vous

**Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu**

Le GEMPPI pourra vous accueillir et éventuellement vous mettre en relation avec les avocats et médecins dont vous avez besoin pour résoudre un problème lié à une secte.

Vous pouvez aussi participer à nos travaux de réflexion, notamment dans le cadre de la Commission « Santé, éthique, idéologies » (Tel/fax : 04 91 08 72 22. [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr)) qui se réunit tous les trimestres dans l'Espace Ethique Méditerranéen ([www.medethique.com](http://www.medethique.com))  
 Hôpital adultes de La Timone 264, rue Saint Pierre 13385 Marseille Cedex 5

Pour que nous puissions continuer à publier notre bulletin, il est essentiel que vous nous souteniez par votre abonnement et que vous adhériez afin que notre action soit représentative et que nos avis soit pris en considération à tous les niveaux

## Adhésion et/ou abonnement

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

.....

Adresse :

.....  
.....  
.....  
.....

Email/Site Internet :

.....

Téléphone(s) et fax :

.....

### Déclare adhérer au GEMPPI en tant que :

Membre bienfaiteur (à partir de 30 €)

Membre de soutien (16 € )

Membre adhérent (8 € )

Membre sympathisant (2 € )

Membre actif (8 € ) : dans ce cas, mentionnez le type d'activité que vous souhaitez avoir, votre date et lieu de naissance, votre nationalité, profession et éventuelles compétences qui pourraient servir aux buts de notre association (langues, diplômes, expérience dans un domaine particulier...).

Tous les adhérents transmettant leur Email peuvent, s'ils le demandent, recevoir gratuitement sur Internet le bulletin de l'association : « Découvertes sur les sectes et religions »

## Abonnement à « Découvertes sur les sectes et religions »

C'est l'organe de presse trimestriel du GEMPPI. Sa stratégie consiste à informer et prévenir les lecteurs de l'évolution du phénomène sectaire en France et dans le monde tous les semestres (résumés d'articles de journaux...), en alternance avec un dossier semestriel d'enquête sur une secte ou un groupe contesté, ce qui permet de se constituer une sorte d'encyclopédie thématique.

Je désire un abonnement normal (journal trimestriel, frais de port inclus) : 9,15 € (P.A.F. par numéro : 2,29 € euros)

Je désire un abonnement Internet (sans support papier, joignez votre Email) : 2 € (gratuit pour tous les membres et abonnés par courrier postal)

Cochez les cases de votre choix et libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPI » et envoyez le à l'adresse suivante : GEMPPI BP 95 - 13192 Marseille Cedex 20

Depuis 1988, votre cotisation ou votre abonnement ont permis au GEMPPI d'aider, de prévenir et d'informer bénévolement des organismes publics ou privés et des milliers de personnes confrontées parfois à de graves problèmes de sectes.

Signature :

Etude des nouvelles croyances, aide information et prévention contre les sectes

**GEMPPI** - Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Prévention de l'Individu  
BP 95 - 13192 Marseille Cedex 20 - Tél. / Fax : 04 91 08 72 22 - Portable : 06 76 01 94 95 –  
Email : [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr) - Compte bancaire : 20040501 Crédit Mutuel - Marseille-Gambetta

SIRET : 438 808 966 00016 - APE : 913<sup>E</sup>

## Etude des nouvelles croyances, aide information et prévention contre les sectes



**GEMPPI**

Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Prévention de l'Individu

GEMPPI BP 95 - 13192 Marseille Cedex 20

Tél. / Fax : 04 91 08 72 22 - Portable : 06 76 01 94 95 - E mail : [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr)

**Permanence d'accueil tous les lundis de 14 à 15 h. à La Cité des Associations 93, La Canebière 13001  
Marseille (Sauf jours fériés et juillet/août : sur rendez-vous)**

Conférences, débats, séminaires de formation, banque d'informations, documentation, publications spécialisées, conseils, matériel pédagogique, cercle de réflexion ouvert.

**Le GEMPPPI, association religieusement et politiquement neutre.** De ce fait nous donnons de la secte la définition suivante : mouvement ou groupe à prétentions religieuses, philosophiques ou thérapeutiques portant atteinte par ses pratiques ou ses enseignements à la Déclaration universelle des droits de l'Homme et aux lois et/ou exerçant des manipulations mentales préjudiciables.

**Depuis 1988**, le GEMPPPI œuvre avec le soutien d'avocats, de conseillers (psychiatre, avocats, historien et écrivain etc.) et un réseau d'organisations attentives aux questions et problèmes posés par certaines dérives sectaires (Ligue des Droits de l'Homme, associations de défense des consommateurs etc...). Chaque année, plus d'un millier de particuliers, de familles, d'administrations, de services sociaux ou administratifs de différentes villes, de journalistes, chaînes TV, ETC...bénéficient de notre travail. A titre d'exemple, Le nombre de sympathisants et d'adeptes de sectes dépasse les 10000 pour Marseille et 20000 pour les Bouches du Rhône. La Provence étant comparable à la Californie en matière de sectes, nous concourons à endiguer les multiples problèmes d'ordre public, de misères et souffrances humaines et les drames familiaux qui en résultent au travers de conférences, débats, séminaires de formation, d'une banque d'informations et de documentation, de publications spécialisées, d'une permanence d'écoute et de conseil, de matériel pédagogique et d'un cercle de réflexion ouvert. Dans notre action, notre préoccupation première est « d'abord ne pas nuire ».

**Au niveau national.** En 2002, le GEMPPPI est l'une des 4 associations recommandées par la MILS (Mission Interministérielle de Lutte contre les Sectes) 66, rue de Bellechasse 75007 Paris (Aujourd'hui MIVILUDES). Le GEMPPPI est association correspondante du CCMM - Centre de documentation, d'éducation et d'action Contre les Manipulations Mentales - Centre Roger Ikor à Paris . Association agréée par les Ministères de la Jeunesse et des sports et de l'Education nationale.

**Au niveau européen,** le GEMPPPI a été agréé comme association membre de la FECRIS (Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme) 14, rue de Modigliani 75015 Paris - <http://www.fecris.org> - Statut d' ONG auprès du Conseil de l'Europe en cours.

Le GEMPPPI est ainsi relié à un réseau de soutien et d'information européen et mondial (Plus de 40 associations allant du Royaume Uni à la Russie, avec des organisations correspondantes aux Etats unis, en Australie, en Argentine et en Israël).

**Découvertes sur les sectes et religions.** C'est le bulletin trimestriel du GEMPPPI. Depuis sa création, plus de 50 dossiers (certains sont encore disponibles sur commande) ont été publiés, portant sur les sujets suivants :

L'islamisme radical, le Zen-macrobiotique, Avatar (Star edge), Raël, le Mouvement humaniste, les Témoins de Jéhovah, la Scientologie, Sri Ram Chandra, Brahma Kumaris, Comiscia (Siragusa), La Famille, Sahaja Yoga, La Pure Vérité (Amstrong), la Wicca, Les pèlerins d'Arès, le Mandarom, Vie Universelle (Wittek), la Nouvelle Acropole, l'University Bible Fellowship et une église Taiwanaise, le Mouvement Gnostique (Samael Aun Weor), la Méditation Transcendentale, l'Office Culturel de Cluny, l'Eglise du Christ de Boston, Esotérisme et extrême droite, Human Universal Energy (IHUERI), Mouvement du Graal, Landmark Education, Science Chrétienne, Psychothérapies et sectes, Sai Baba (abus sexuels), Sri Chinmoy, Mahikari, Soka gakkai, Gitta Mallasz, Les plus belles arnaques à la Bible, Liste des sectes du rapport parlementaire français de 1995, Sectes et églises pseudo-catholiques, le Reiki, Les arnaques du Nouvel âge, les doctrines racistes de Rudolph Steiner (Anthroposophie), Les sectes et l'argent (rapport parlementaire français de 1999), La galaxie anthroposophique (MILS), Méthode Hamer et Psycho-généalogie, les sectes Japonaises, Kryeon, Faux souvenirs et psycho-sectarisme, Siddha-Yoga, Santé et emprises sectaires...

Il est possible de **s'abonner** à ce bulletin contre une participation de 9,15 € par courrier ou 2 € par Internet, et d'**adhérer** au GEMPPPI. Membre bienfaiteur : à partir de 30 €- membre de soutien : 16 €- membres adhérent et actif : 8 €- membre sympathisant : 2 €